

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

N°2024-CM17OCT-01

CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 septembre 2024

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 10 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Adjoints; M. Lionel FROMAGE, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Maryse CADORET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Yves BLEUNVEN, Mme Nicole ROUVET, M. David GEFFROY, M. Olivier SUFFICE, M. Frédéric ANDRÉ, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, M. Pierre LE PALUD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Patrick CAINJO, Mme Michelle LE PETIT, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Sophie BEGOT, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Romuald GALERME, Mme Marina LE CALLONNEC

Pouvoir remis : M. André ROSNARHO-LE NORCY à Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, Mme Michelle LE PETIT à M. Lionel FROMAGE, Mme Sylvie LE CHEVILLER à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Romuald GALERME à Mme Dominique LE MEUR, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 21 – Pouvoirs : 5 – Votants : 26

Secrétaire de séance : M. Éric CORFMAT

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que le procès-verbal, de la séance du 12 septembre 2024, a été joint avec la convocation et le document de travail de la présente séance.

Elle invite les conseillers à faire part d'éventuelles propositions de corrections ou de modifications.

Après échanges, Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le projet de procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : DÉCIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2024 ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,

M. Éric CORFMAT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024**

N°2024-CM17OCT-02

AFFAIRES GÉNÉRALES : SYSEM - rapport d'activités 2023

Rapporteur : Monsieur Julian EVENO

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 10 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Patrick CAINJO, M. Julian EVENO, Adjoints; M. Lionel FROMAGE, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Maryse CADORET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Yves BLEUNVEN, Mme Nicole ROUVET, M. David GEFFROY, M. Olivier SUFFICE, M. Frédéric ANDRÉ, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, M. Pierre LE PALUD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Michelle LE PETIT, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Sophie BEGOT, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Romuald GALERME, Mme Marina LE CALLONNEC

Pouvoir remis : M. André ROSNARHO-LE NORCY à Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, Mme Michelle LE PETIT à M. Lionel FROMAGE, Mme Sylvie LE CHEVILLER à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Romuald GALERME à Mme Dominique LE MEUR, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 21 – Pouvoirs : 5 – Votants : 26

Secrétaire de séance : M. Éric CORFMAT

M. Julian EVENO, Adjoint en charge des travaux, du patrimoine bâti et des transitions, informe que Monsieur le Président du SYSEM (Syndicat de traitement des déchets Ménagers du Sud-Est Morbihan) a transmis, à ses communes membres, le rapport d'activités 2023 de l'établissement.

Il rappelle que le syndicat regroupe 59 communes (soit 225 924 habitants) sur 3 EPCI : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne. Ce regroupement permet à ces collectivités d'assurer ensemble la compétence « traitement des déchets » et, ainsi, de mutualiser leurs moyens pour un traitement des déchets efficace et pérenne.

Le SYSEM assure principalement les opérations suivantes :

- ▶ Tri des produits de collecte sélective
- ▶ Transport, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés
- ▶ Valorisation organique des déchets végétaux

Pour ce faire, le Syndicat est doté des équipements suivants :

- ▶ Une Unité de Valorisation Energétique et Organique (UVEOR) de 2012 - 45000 T
- ▶ Un centre de tri VENSYS de 2019 - 20000 T
- ▶ Une plateforme de broyage et compostage de 1995

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Travaux – Aménagement – Logement – Urbanisme – Patrimoine bâti », réunie le 07 octobre 2024 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport d'activités 2023 du SYSEM.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,

Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,

M. Éric CORFMAT



PRÉAMBULE

Pourquoi un rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ?

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont l'obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

En 2000, le SYSEM est né de la volonté des collectivités du Sud-Est du Morbihan de se rassembler et de créer ensemble une structure capable de gérer et d'organiser les outils de traitement de déchets dans les différentes filières, d'assurer l'exploitation, la fermeture puis la gestion de la post-exploitation des installations de stockage et enfin de créer les outils de traitement dont le territoire avait besoin :

- un centre de tri de déchets recyclables,
- une installation pour le traitement des ordures ménagères résiduelles.



SOMMAIRE

Préambule / Sommaire.....	p. 2
Le mot du Président	p. 3
Les élus	p. 4
Les flux et les filières de valorisation des déchets	p. 6
Les installations du syndicat	p. 8
La production et la valorisation des déchets.....	p. 9
La filière des Ordures Ménagères Résiduelles.....	p. 10
La filière des biodéchets.....	p. 13
La filière des recyclables	p. 14
La filière des végétaux	p. 18
Bilan sur 10 ans de la valorisation des déchets	p. 20
La biodiversité.....	p. 22
La communication.....	p. 23
Les coûts du traitement des déchets.....	p. 26
Finances.....	p. 28
Lexique	p. 30

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année dernière, je soulignais les incertitudes qui planaient sur l'année 2023.

À juste titre puisque les coûts du traitement de nos déchets sont repartis à la baisse en fin d'année 2023, ce qui a permis au SYSEM de conforter sa situation financière et donc d'assurer une stabilité des contributions de nos collectivités membres en 2023 et 2024.

L'année 2024 va sans doute décider de l'avenir de notre syndicat. Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes est terminé et le rapport rédigé par les magistrats prescrit des orientations claires.

Nous allons devoir collectivement modifier nos statuts, changer le mode de calcul des contributions et surtout décider du mode de traitement de nos déchets résiduels ainsi que nouer pour cela des accords, associations, partenariats, intégrations avec d'autres collectivités. D'importantes décisions qui transformeront durablement notre syndicat ainsi que le paysage du traitement des déchets de notre territoire. Voire au-delà.

Ces décisions sont nécessaires au risque de voir le SYSEM disparaître et de perdre ainsi la maîtrise des outils et des filières de valorisation de nos déchets.

Gérard THÉPAUT



LES ÉLUS



LES MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat. Il est composé de 23 élus, représentant les 3 intercommunalités membres : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne.
Le Bureau Syndical est composé du Président et de 6 Vice-présidents.



Gérard THÉPAUT
Président du SYSEM
Vannes



Bruno LE BORGNE
1^{er} Vice-président
délégué aux installations
industrielles
La Roche-Bernard



Pascal GUIBLIN
2^e Vice-président
délégué à la commande
publique
La Vraie-Croix



Christian SEBILLE
3^e Vice-président délégué
aux Finances
Theix-Noyalo



François ARS
4^e Vice-président
délégué à la
communication
Vannes



Alain LAYEC
5^e Vice-président délégué
à l'Ecosite de la Lande
du Matz
Saint Gildas de Rhuy



Christophe BROHAN
6^e Vice-président délégué
à la prospective
Sulniac



Pascal BARRET
Arradon



Laetitia DUMAS
Vannes



Thierry EVENO
Saint Avé



Régis FACCHINETTI
Séné



Samuel FERET
Arzal



Claude LE JALLÉ
Tréfléan



Denis LE RALLE
Marzan



Loïc LE TRIONNAIRE
Plescop



Armelle MANCHEC
Vannes



Patrice LE PENHUIZIC
Lauzach



Alban MOQUET
Monterblanc



François MOUSSET
Le Tour du Parc



Jean-Pierre RIVOAL
Trédion



David ROBO
Vannes



Frédérique GAUVAIN
Arzon



Joël TRIBALLIER
Le Cours





LES COMMISSIONS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- Pascal **GUIBLIN (VP)**,
- Christian **SÉBILLE (VP)**,
- Bruno **LE BORGNE (VP)**,
- Christophe **BROHAN (VP)**,
- Alain **LAYEC (VP)**,
- Régis **FACCHINETTI**

COMMISSION FINANCES

- Christian **SEBILLE (VP)**,
- Pascal **GUIBLIN (VP)**,
- Denis **LE RALLE**,
- Thierry **EVENO**,
- Régis **FACCHINETTI**,
- Alban **MOQUET**

COMMISSION TECHNIQUE

- Bruno **LE BORGNE (VP)**,
- Christophe **BROHAN (VP)**,
- Alain **LAYEC (VP)**,
- Patrice **LE PENHUIZIC**,
- Thierry **EVENO**,
- Loïc **LE TRIONNAIRE**,
- Alban **MOQUET**

COMMISSION COMMUNICATION

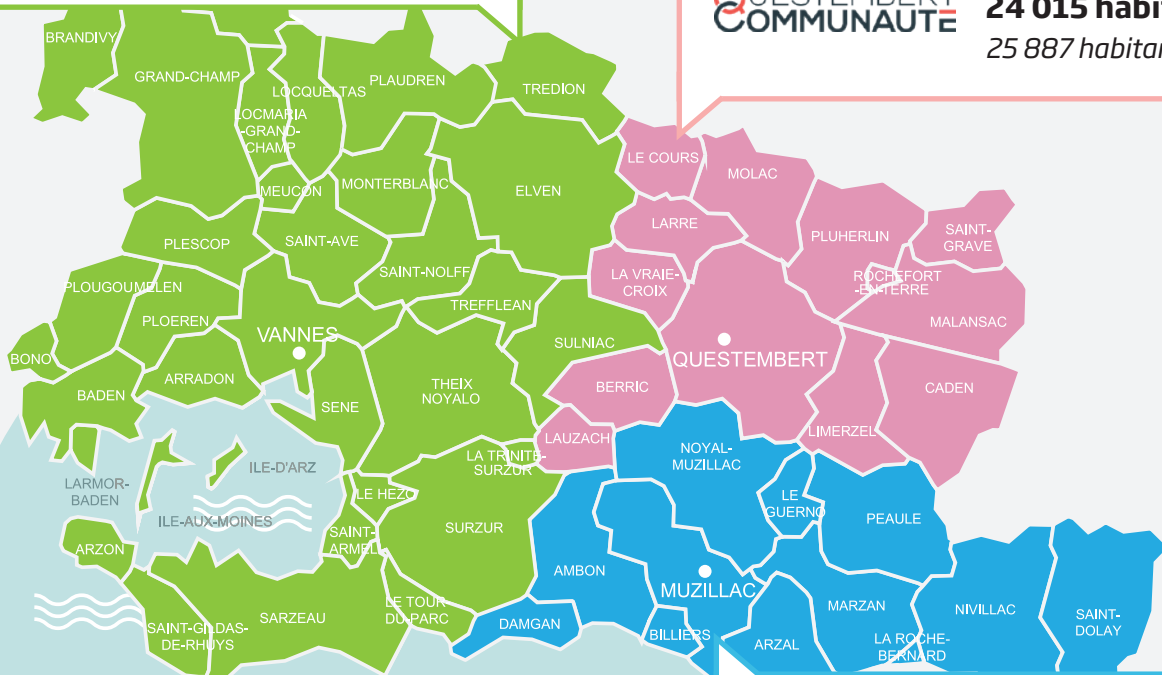
- François **ARS (VP)**,
- Joël **TRIBALLIER**,
- Bruno **LE BORGNE (VP)**,
- Samuel **FÉRET**,
- Thierry **EVENO**,
- Armelle **MANCHEC**



34 communes
173 461 habitants
199 720 habitants



13 communes
24 015 habitants
25 887 habitants



59 communes
225 924 habitants pop INSEE municipale
259 930 habitants (population DGF)



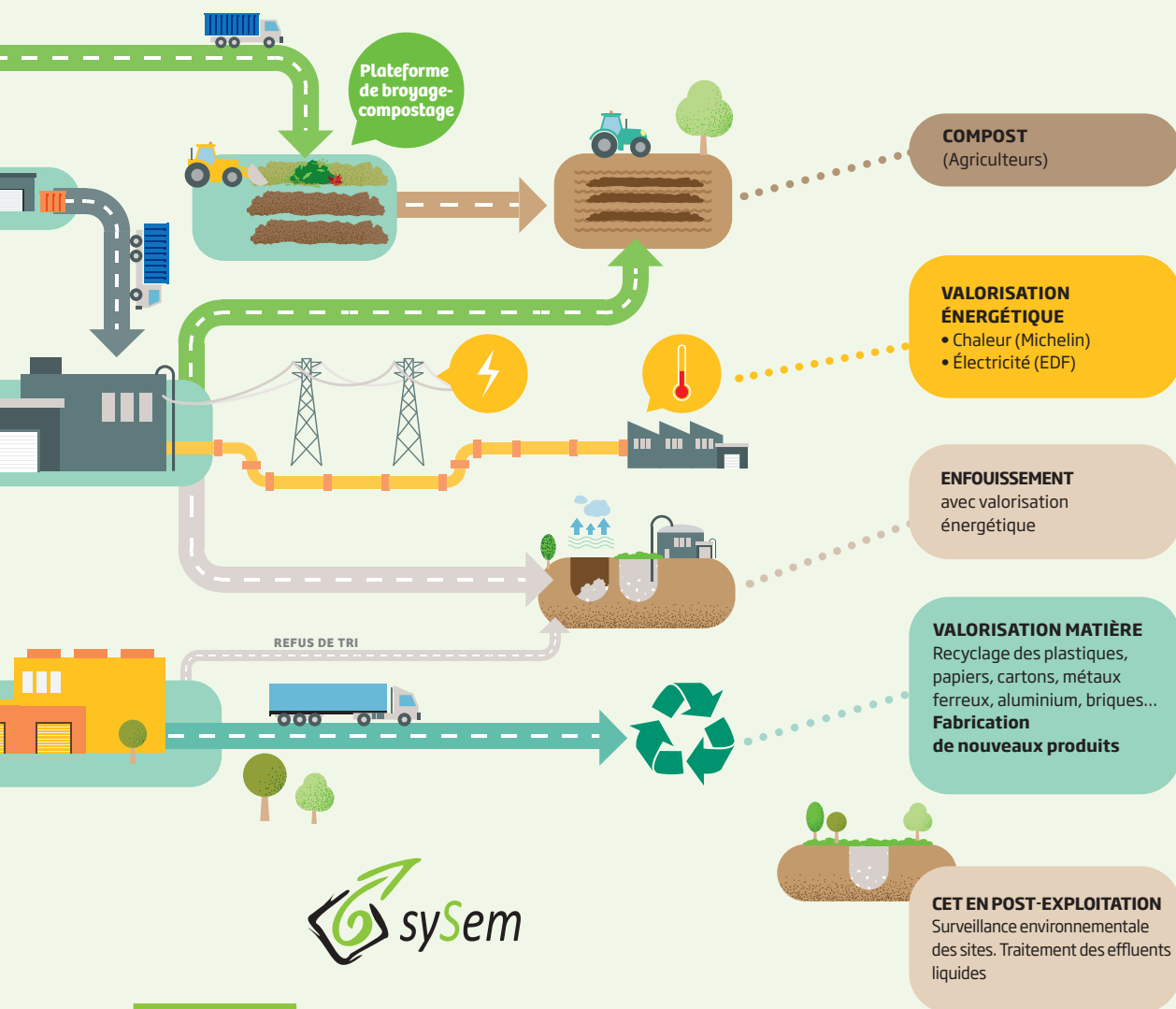
12 communes
28 448 habitants
34 323 habitants

LES FLUX ET LES FILIÈRES DE VALORISATION DES DÉCHETS DANS LE SUD-EST MORBIHAN



TRAITEMENT

COMPÉTENCE TRANSPORT - TRAITEMENT - VALORISATION



MISSIONS :

- ▶ Tri des recyclables issus des collectes sélectives en vue de leur valorisation et de leur recyclage
- ▶ Transport, valorisation et traitement des ordures ménagères résiduelles
- ▶ Valorisation des déchets végétaux

LES INSTALLATIONS

DU SYNDICAT SUR LE TERRITOIRE

Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVÉOR)

Création : 2012

Capacité nominale et flux traités :
45 000 t d'OMR et 3 000 t de biodéchets de 259 930 habitants
(Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne)

Centre de tri VENESYS

Création : 2010

Capacité nominale et flux traités :
20 000 t de papiers et d'emballages des collectes sélectives de 385 667 habitants
(Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne, CC Belle-Ile-en-Mer, Auray Quiberon Terre Atlantique)

Station de transfert de Sarzeau

Rupture de charge avant transport vers l'UVÉOR à Vannes

Création : 2006

Flux traités : OMR de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Station de transfert de Limerzel

Rupture de charge avant transport vers l'UVÉOR à Vannes

Création : 2004

Flux traités : OMR de Questembert Communauté

Plateforme de broyage compostage

Création : 1995

Capacité nominale :
Broyage : <30 tonnes/jour
Compostage : <75 tonnes/jour

Flux traités :
Végétaux issus des déchèteries de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Arc sud Bretagne

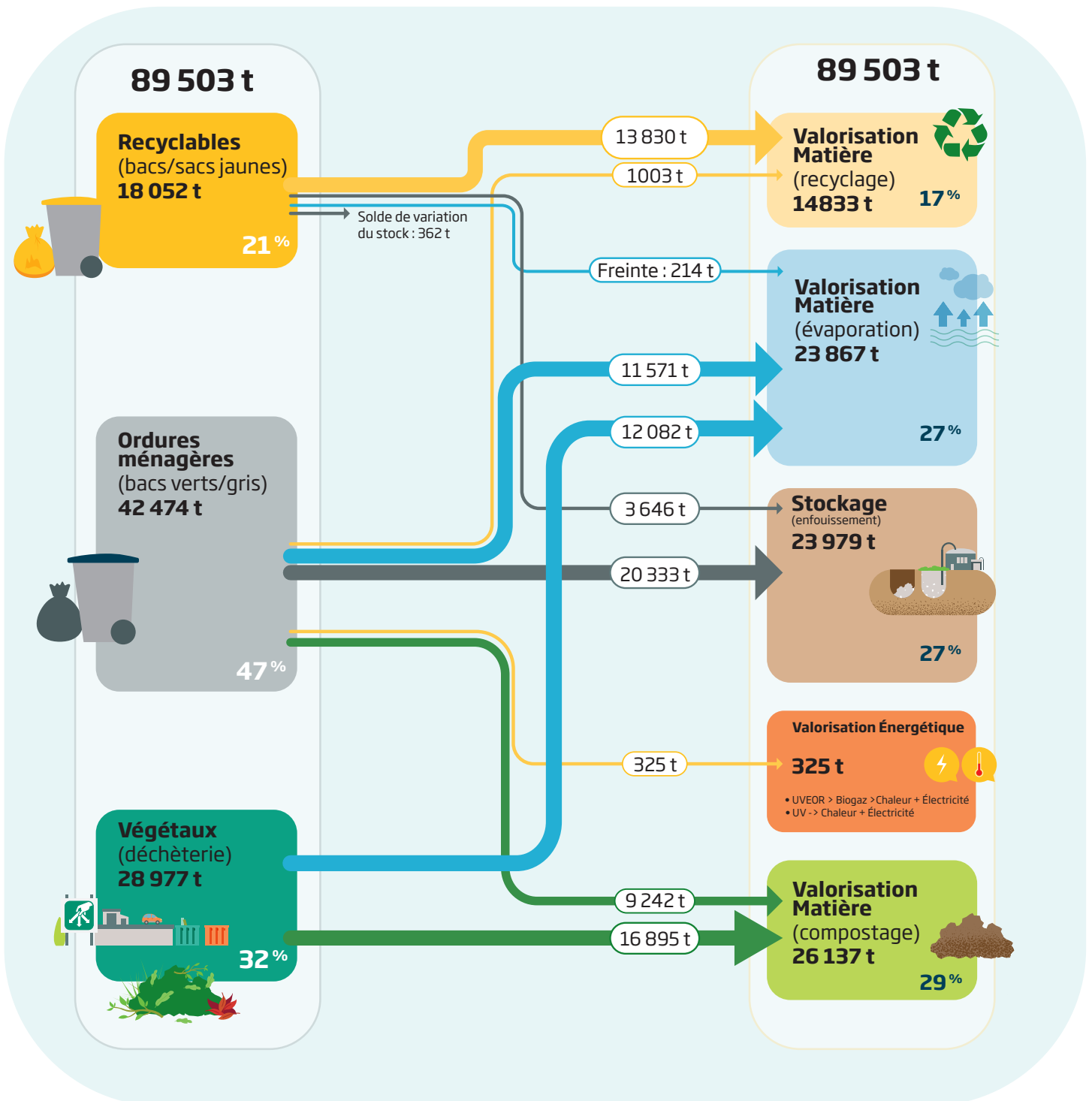
CET et ISDND en post-exploitation

Surveillance des sites et contrôles environnementaux

- > Burguenec à Theix-Noyal
- > Bonnervo à Theix-Noyal
- > La Lande du Matz à Sarzeau

LA PRODUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS EN 2023

EN 2023



LA FILIÈRE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

LA COMPOSITION DE NOTRE POUBELLE



34% DÉCHETS FERMENTESCIBLES

(légumes et fruits crus, épiluchures, restes de repas...)

14 352 TONNES Soit 64 kg/hab.



5% PAPIERS

2 183 TONNES Soit 10 kg/hab.



4% CARTONS

1 849 TONNES Soit 8 kg/hab.



2% COMPOSITES

(bouteille en carton tétrabrique)

881 TONNES Soit 4 kg/hab.



2% TEXTILES

996 TONNES Soit 4 kg/hab.



20% TEXTILES SANITAIRES

8 465 TONNES Soit 38 kg/hab.



1% FLACONNAGES PLASTIQUES

343 TONNES Soit 2 kg/hab.



17% AUTRES PLASTIQUES

7 425 TONNES Soit 33 kg/hab.



3% COMBUSTIBLES NON CLASSÉS

(barquettes en bois)

1 321 TONNES Soit 6 kg/hab.



2% VERRE

(bouteilles, bocaux, pots)

1 012 TONNES Soit 5 kg/hab.



3% MÉTAUX

(papiers et canettes en aluminium, boîtes de conserve...)

1 221 TONNES Soit 5 kg/hab.



5% INCOMBUSTIBLES NON CLASSÉS

(litière minérale)

2 164 TONNES Soit 10 kg/hab.



0,6% DÉCHETS SPECIAUX

(cartouches d'encre, médicaments...)

262 TONNES Soit 1 kg/hab.



STRUCTURANTS VÉGÉTAUX

264 t

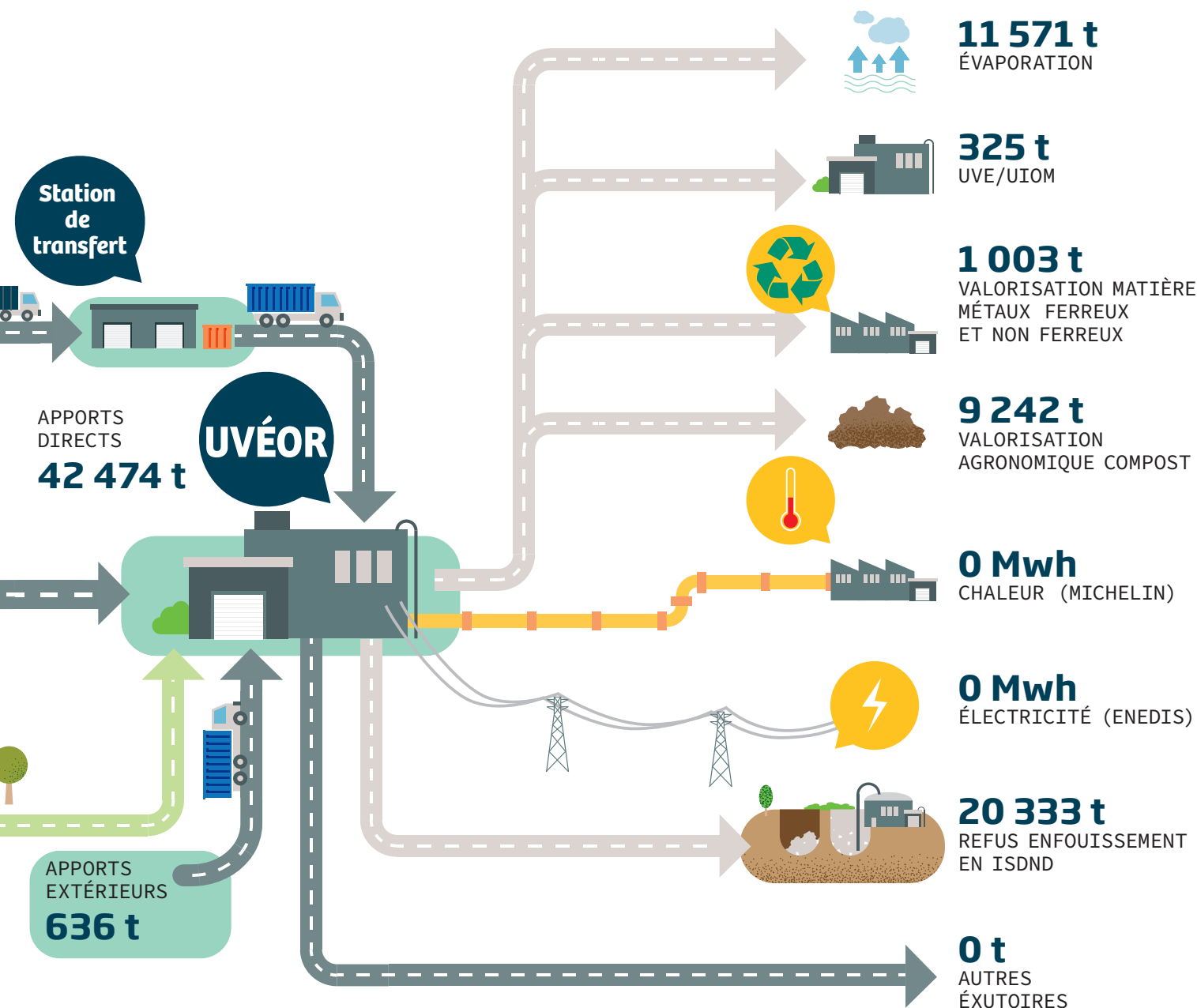
CHIFFRES CLÉS 2023

42 474 t

d'Ordures Ménagères Résiduelles traitées dont 636 tonnes provenant de collectivités partenaires (VALOCOR et SIDEPAQ dans le 29)

Détournement vers autres exutoires : **0 t**

Taux de refus : **48.6%**



0 t de biogaz
9 242 t de compost
1 003 t
de valorisation matière
(ferraille, aluminium)

LA FILIÈRE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET ORGANIQUE (UVÉOR)

HISTORIQUE

2012 Mise en service de l'Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVÉOR) du SYSEM sur le site de l'Écopôle VÉNÉSIS à Vannes. Il s'agit d'une unité de tri de la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (FFOM) avec méthanisation et compostage. La méthanisation de la matière organique produit du biogaz riche en méthane ; ce biogaz permet de faire tourner un moteur et un alternateur produisant ainsi chaleur et électricité (cogénération). Le digestat issu de la méthanisation est composté et devient un amendement organique pour les sols.

2021 Les travaux de modernisation et d'optimisation de l'UVÉOR VÉNÉSIS ont commencé en juin 2021 et ont duré 12 mois.

2022 L'UVÉOR a repris son activité en juin 2022. Toutefois la mise au point des équipements d'épuration de la FFOM prend plus de temps que prévu et le process de tri de la FFOM fonctionne en mode dégradé. Pour cette raison, la filière de valorisation énergétique (méthanisation + cogénération produisant chaleur et électricité) n'a pas redémarré.

Mode dégradé = Mode de fonctionnement d'un procédé au cours duquel le résultat qualitatif attendu est atteint en partie.

FICHE D'IDENTITÉ :

Exploitant :

GEVAL

Marché à échéance :

Mai 2030

Capacité nominale :

45 000 t OMR/an + 3 000 t biodéchets /an.

Flux entrants :

OMR, Biodéchets

Flux sortants :

Compost, métaux ferreux et non ferreux, refus, électricité, chaleur



LA SURVEILLANCE ODEURS

Le SYSEM organise des tournées hebdomadaires de surveillance des odeurs autour de l'Écopôle VÉNÉSIS par ODOURNET, un cabinet spécialisé en reconnaissance d'odeurs.

En 2023, cela représentait :

78 tournées de surveillance pour 1112 observations (odorantes ou on-odorantes).

317 odorantes (28,5%) dont :

- 161 liées aux activités de l'UVÉOR
- 156 liées aux autres activités industrielles de la zone d'activité et à la circulation



LA PROTECTION INCENDIE EN CHIFFRES

À l'occasion des travaux de modernisation, le système de prévention et de protection incendie a été renforcé et optimisé. Il est composé de 3 réservoirs d'eau de 1 800 m³, 1 740 asperseurs et 7 km de tuyaux.

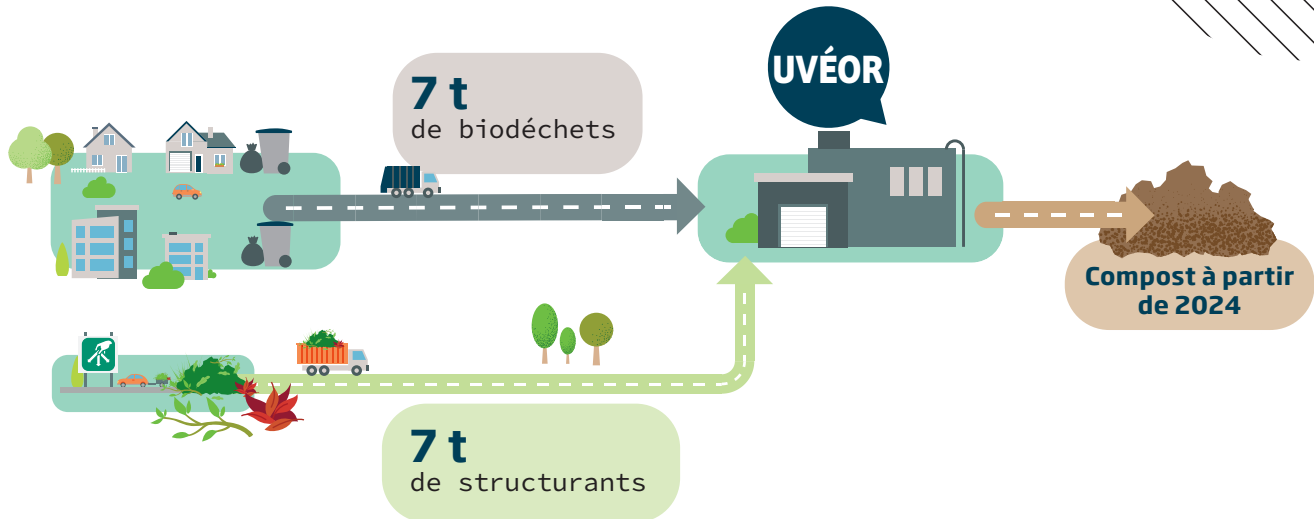


ZOOM SUR NOS DÉCHETS

Deux fois par an, en janvier et en août, le cabinet AWIPLAN réalise une caractérisation sur les ordures ménagères résiduelles à l'UVÉOR. L'opération consiste à trier et catégoriser un échantillon de déchets de chaque secteur de collecte. Ces données nous permettent de connaître très en détail la composition de notre poubelle d'ordures ménagères et les ratios de productions par habitants.



LA FILIÈRE DES BIODÉCHETS



UNE EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE SÉPARATIVE DES BIODÉCHETS

À l'automne 2023, Golfe du Morbihan vanne Agglomération a lancé une expérimentation de collecte séparative des biodéchets sur la commune de Saint-Avé.

Cette collecte a été réalisée sur 9 points d'apports volontaires en bacs et PAV grutables dans le centre-ville et le quartier Beau Soleil.

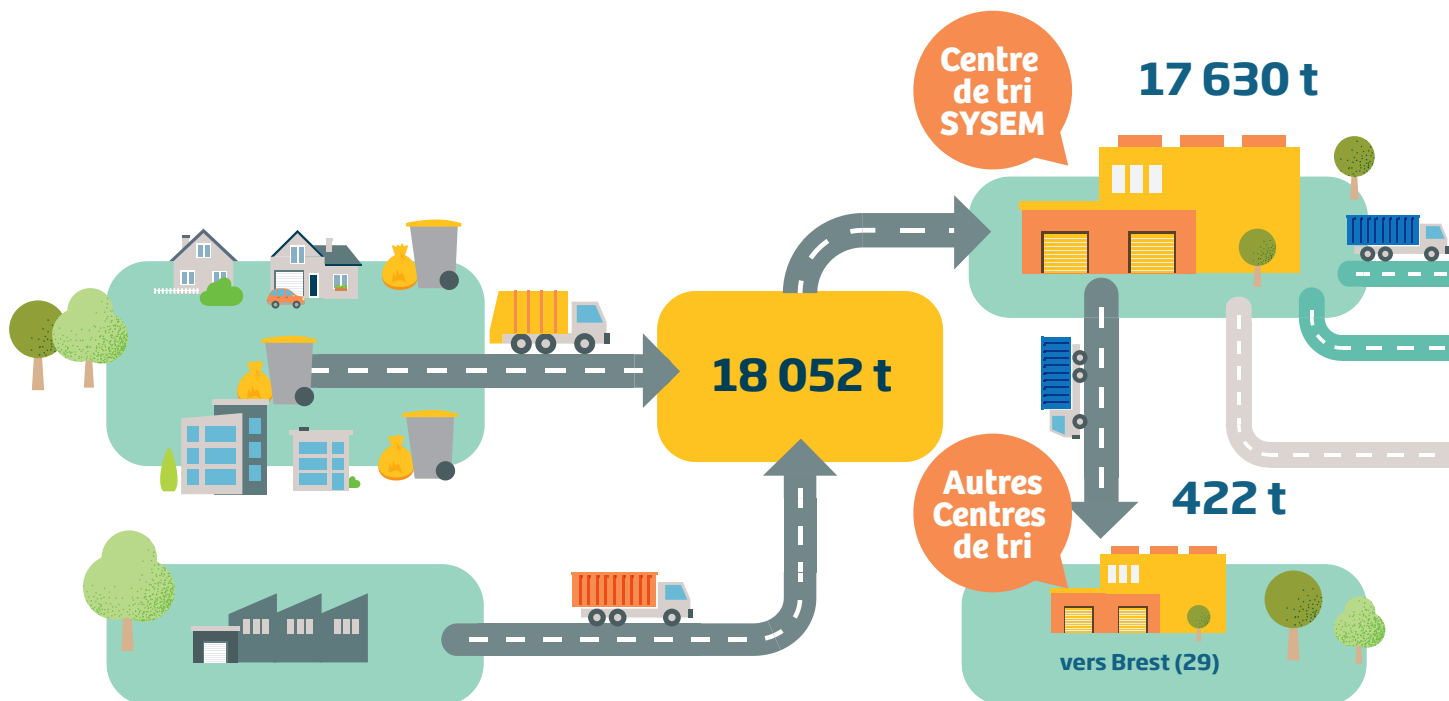
Les déchets concernés sont uniquement les biodéchets des ménages, que sont les restes

alimentaires, les épluchures de légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...

Début novembre 2023, les premiers kilos de biodéchets arrivaient à l'UVÉOR pour être traités dans le quai et le tunnel de compostage dédiés aux biodéchets. Le premier lot de compost de biodéchets conforme à la norme 44-051 arrivera à maturité en mai 2024.



LA FILIÈRE DES RECYCLABLES



CHIFFRES CLÉS 2023

18 052 t

de matières recyclables reçues (hors cartons de déchèteries) soit **+ 18%** (2 750 t) par rapport à 2022.

INFO +

Chaque mois, le centre de tri reçoit l'équivalent de **6 piscines olympiques** de matières à trier !

Taux de valorisation matière : **77 %**

Matières recyclées **28 %** en France **72 %** en Europe

Métaux : 100% recyclés en France

Plastiques : 62% recyclés en France

Papiers/cartons : 14% recyclés en France

5 700 passages (dépotages) de camion soit **110** par semaine. C'est **700** de plus qu'en 2022 !

826 semi-remorques de produits triés sont partis vers les usines de recyclage. (16 chaque semaine)

EXPÉDITIONS DES MATIÈRES RECYCLABLES EN FRANCE ET EN EUROPE

depuis le centre de tri VENESYS, en 2023



MIX FIBREUX



ACIER



ALU



PCC (PAPERS CARTONS COMPLEXES)



PE/PP/PS (PLASTIQUE OPAQUE)



PETC (PLASTIQUE CLAIR)



PETF (PLASTIQUE FONCÉ)



PLASTIQUES SOUPLES (FILMS PE)



SACS JAUNES

LES MATIÈRES TRIÉES AU CENTRE DE TRI VENESYS



5% ACIER
839 TONNES Soit 2,6 kg/hab



1% ALU
152 TONNES Soit 0,5 kg/hab



6% EMR
997 TONNES Soit 3,1 kg/hab



48% MIX FIBREUX
8 191 TONNES Soit 25,7 kg/hab



2% BRIQUES ALIMENTAIRES
366 TONNES Soit 1,1 kg/hab



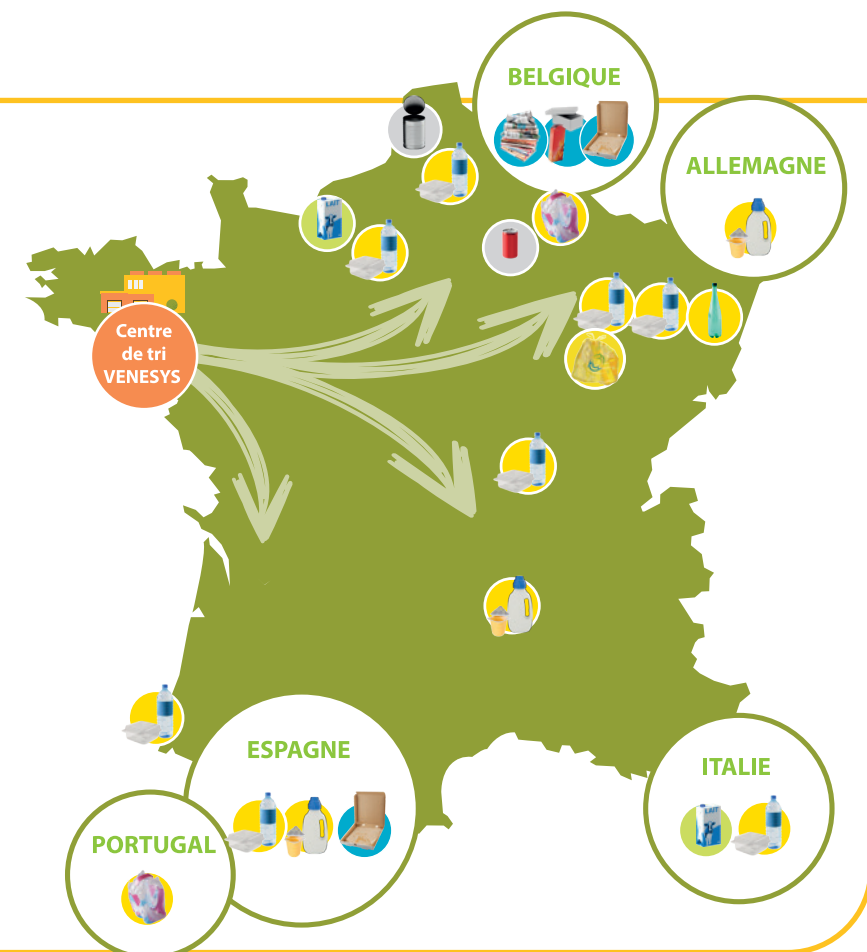
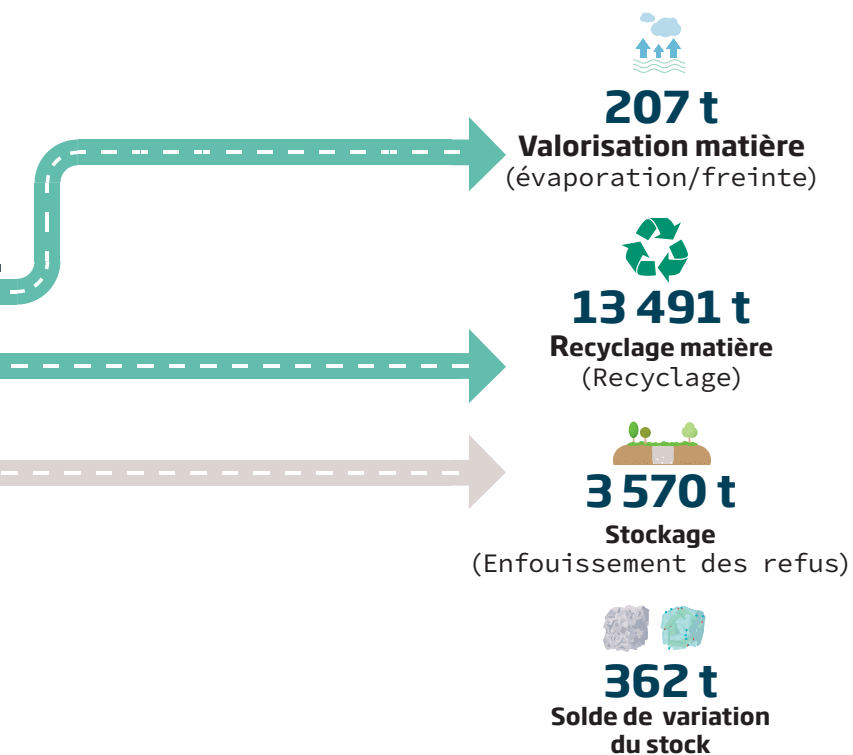
**15% BOUTEILLES, POTS
 ET BARQUETTES PLASTIQUES**
2 516 TONNES Soit 7,9 kg/hab



2% FILMS PLASTIQUES
355 TONNES Soit 1,1 kg/hab



21% REFUS DE TRI
3 570 TONNES Soit 11,2kg/hab



LA FILIERE DES RECYCLABLES

LE CENTRE DE TRI VENESYS

HISTORIQUE

2010 Mise en service du centre de tri des déchets recyclables du SYSEM sur le site de l'Écopôle VÉNÉSYS à Vannes.

2018-2023 Depuis 2018, deux communautés de communes extérieures coopèrent avec le SYSEM : Auray Quiberon Terre Atlantique et Belle-Ile-en-Mer. Dans le cadre de ces deux conventions de coopération territoriale, le SYSEM, avec son centre de tri VENESYS, trie et contribue au recyclage des déchets issus des collectes sélectives de ces deux communautés.

2022 Dans le cadre d'une période transitoire, le centre de tri s'est adapté pour prendre en charge l'extension des consignes de tri.

2023 Entrée en service du process modifié du centre de tri afin de prendre en charge les nouveaux emballages triés dans le cadre de l'extension des consignes de tri.

2023 Mise à l'étude de l'avenir du centre de tri VÉNÉSYS.



FICHE D'IDENTITÉ :

Exploitant : SUEZ RV

Marché à échéance :
31/12/2025

Capacité nominale :
20 000 t/an

Flux entrants :
70% Flux MULTI-MATERIAUX
(avec papiers)
30% Flux EMBALLAGE seul

Flux sortants :
Papiers cartons en mélange,
briques alimentaires, plastiques
rigides et souples, métaux ferreux
et non-ferreux, refus.



CHIFFRES CLÉS 2023

6 h-21 h

Fonctionnement
de la chaîne de tri

33

emplois
Équivalent
Temps Plein

+ **18%** d'entrants

+ **26%** de produits valorisés

+ **30%** d'aciers
de plastiques
de briques
alimentaires triées

2 fois plus
d'aluminium trié

7

flux de
matières
valorisées

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Le centre de tri VÉNÉSYS s'est ainsi équipé de nouveaux trieurs optiques pour les plastiques, d'un tri aéraulique pour les films souples, d'un séparateur magnétique des métaux non ferreux pour capter les emballages en aluminium. Ces nouveaux équipements permettent ainsi de trier et conditionner 20 000 tonnes de recyclables.



LE TRI EST SIMPLIFIÉ

L'extension des consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023 permet de simplifier le tri :

Tous les emballages et les papiers sont à trier dans la poubelle des recyclables.

Ce message est le même partout en France pour simplifier le geste de tri et capter plus de tonnages.

NOTA : Sur notre territoire, Questembert Communauté collecte le papier à part en points d'apports volontaires (PAV).



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : DANS LA POUBELLE JAUNE !

PAPIERS, JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES



CARTONNETTES



BOÎTES, FLACONS, TUBES MÉTALLIQUES



FILMS SOUPLES



BOUTEILLES, BARQUETTES, TUBES, POTS ET FLACONS EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES, TUBES DE CHIPS



ASTUCES

1



Ne pas "imbriquer" un emballage dans un autre car les matières risquent d'être mal triées.

2



Inutile de laver les bouteilles et les emballages avant de les jeter, il suffit de bien les vider !

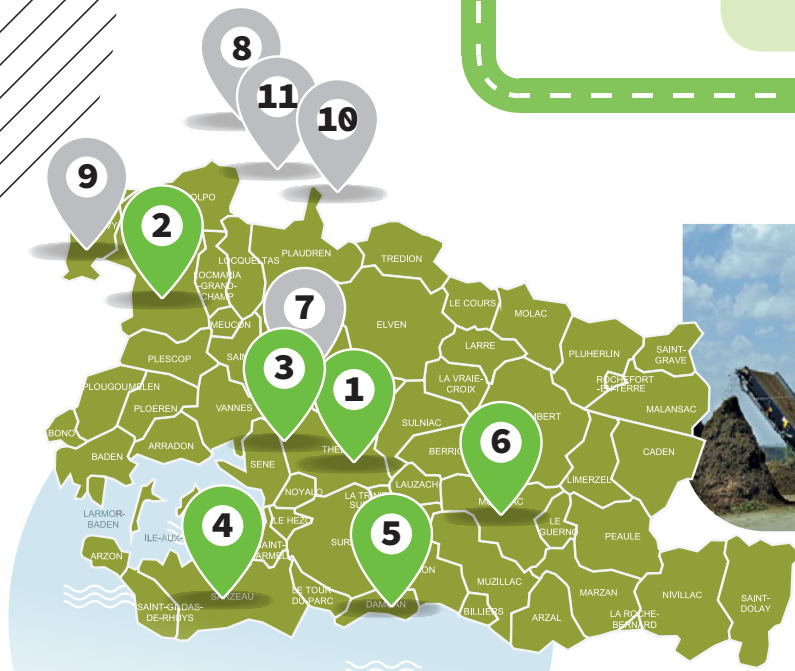
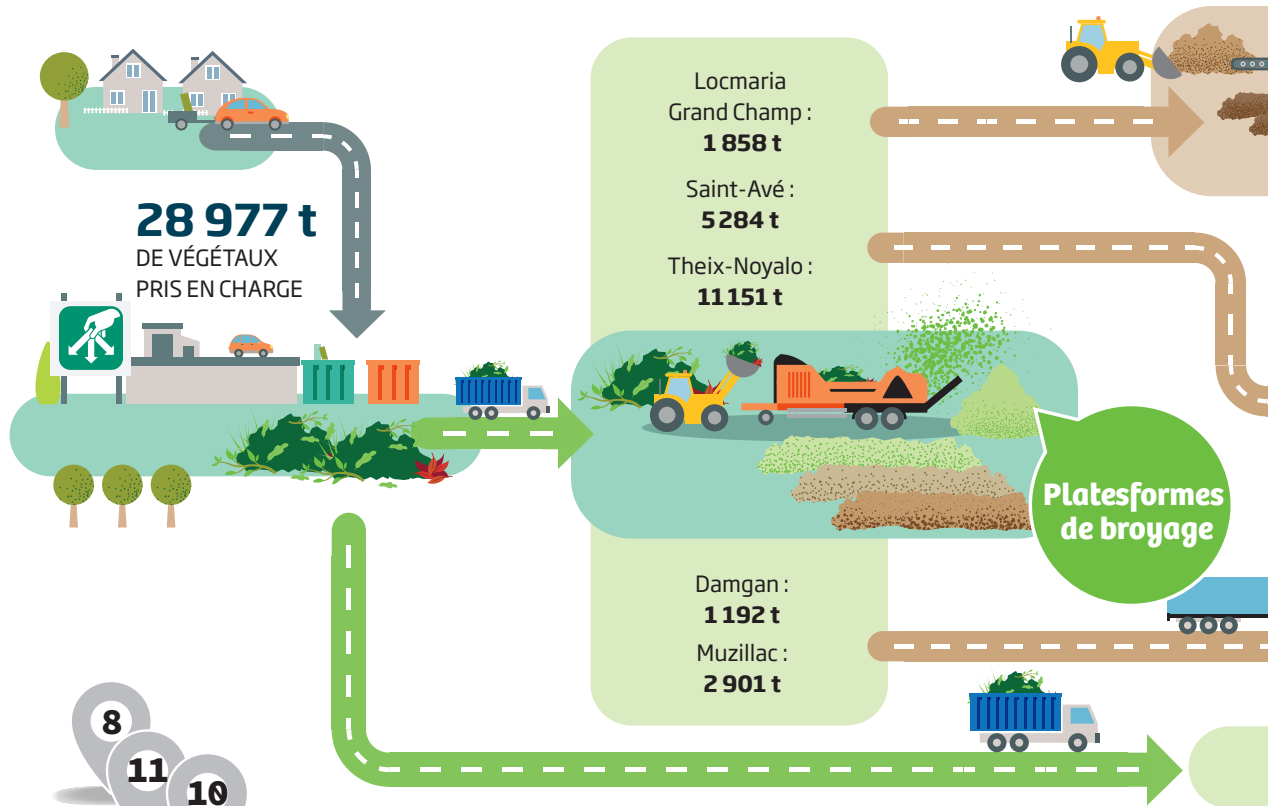
3



Le bouchon doit être vissé sur la bouteille pour qu'il soit recyclé



LA FILIÈRE DES VÉGÉTAUX



LES OUTILS UTILISÉS PAR LE SYSEM :

- 1 Plateforme de broyage de Theix-Noyal :**
 - Déchèterie de « Bonnervo »
- 2 Plateforme de broyage de Locmaria-Grand-Champ :**
 - Déchèterie du Pont du Loch
- 3 Plateforme de broyage de Saint-Avé**
 - Déchèterie de Kermelin
- 4 Plateforme de broyage de Sarzeau**
- 5 Plateforme de Damgan**
- 6 Plateforme de Muzillac**
 - Déchèterie de Kerponer

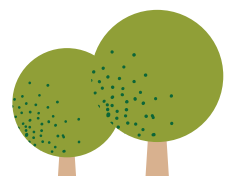
LES SITES DE VALORISATION :

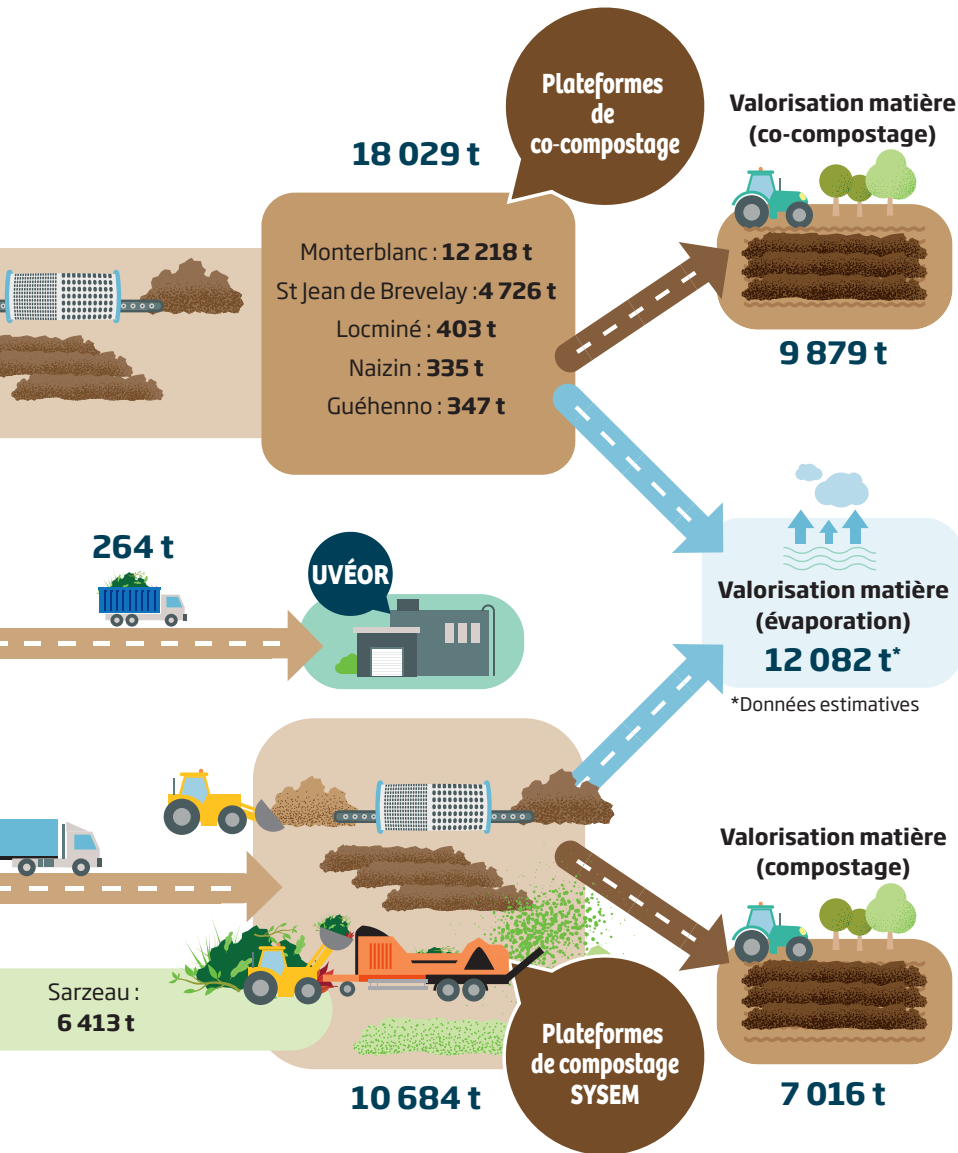
FILIÈRE CO-COMPOSTAGE :

- 7 JEGOUSSE VALORISATION** à Monterblanc
- 8 SEM LIGER** à Locminé
- 9 VALBE** à Saint-Jean Brévelay
- 10 SARL ARVOR COMPOST** à Naizin
- 11 KERGOURDAN** à Guéhenno

FILIÈRE COMPOSTAGE :

- 4 Plateforme de Sarzeau**





CHIFFRES CLÉS 2023

61
campagnes de broyage

841
camions FMA (Fond Mouvant Alternatif) pour le transport de broyats

28 977 t
(+18%)
de végétaux traités
Soit 148 kg/hab*

7 017 t
de compost de normé NFU 44-051 de l'Écosite de Sarzeau valorisées en agriculture

*Population INSEE municipale GMVA-ASB

AVANT-PROJET DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ECOSITE DE LA LANDE DU MATZ À SARZEAU

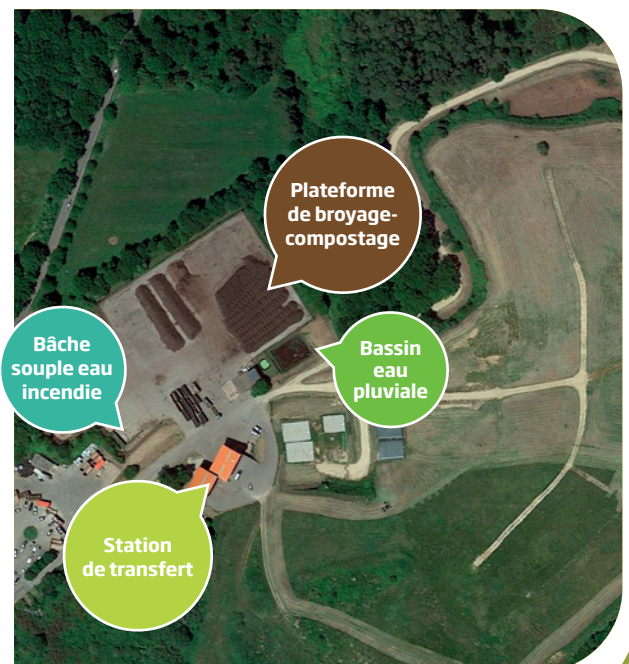
Le SYSEM dispose d'un Ecosite situé sur la commune de Sarzeau, au lieu-dit la Lande du Matz, qui regroupe plusieurs activités pour la gestion et le traitement des déchets :

- Une plateforme de broyage et de compostage des déchets verts d'une capacité de 10 000 tonnes/an et d'une surface de 10 400 m²,
- Un quai de transfert des ordures ménagères comprenant un bâtiment fermé de 500 m² et 4 quais de transfert : 10 000 tonnes/an,
- Une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux en suivi long terme (fermé depuis fin 2005) qui a reçu entre 1975 et 2005 environ 300 000 tonnes d'ordures ménagères, de Déchets Industriels Banals, de gravats et autres déchets inertes.

En 2022, le SYSEM a lancé une étude appelée "avant projet" ayant pour objectif de déterminer et dimensionner des travaux de réhabilitation et de mise en conformité du site de Sarzeau.

En 2023, le projet s'est concentré sur 2 sujets prioritaires :

- L'aménagement de la plateforme de compostage de déchets verts pour améliorer sa protection contre le risque incendie
- L'aménagement des réseaux d'effluents du site. Ces travaux devraient s'étaler sur 2024 et 2025.



BILAN SUR 10 ANS

DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le SYSEM a compétence de traitement des déchets et prend en charge la valorisation des flux collectés en proximité - les ordures ménagères résiduelles (OMR) et les recyclables triés - ainsi que la valorisation des déchets végétaux collectés en déchèteries.

La présente rétrospective est établie à partir des données d'effectifs de population DGF et des données de quantités de déchets enregistrées dans les installations du SYSEM (stations de transferts, plates-formes, usines).

Sur la période (13 années) étudiée, on constate :

- Une évolution positive et régulière de l'effectif de population, de l'ordre de +1 % par an ;
- une quantité totale de déchets pris en charge qui oscille entre 80 000 et 90 000 tonnes par an, avec une tendance à diminuer faiblement marquée et très irrégulière.
- Cette irrégularité est essentiellement le fait de la production annuelle de déchets végétaux ; en effet, celle-ci est notablement influencée par les conditions météorologiques et climatiques.

En focalisant sur les ordures ménagères totales, on distingue trois périodes distinctes :

- 2011 à 2014, durant laquelle on constate une diminution de la masse d'ordures ménagères totales produite ; cette période constitue en fait la fin d'un phénomène de baisse commencé aux environs de 2005 ;

- 2015 à 2021 durant laquelle on constate une reprise à la hausse légère ; à noter l'impact de la crise sanitaire COVID 19 sur l'année 2020, qui marque en creux cette année alors que 2018, 2019 et 2021 sont sur la même trajectoire ;

- 2022 et 2023, deux années marquées par une diminution significative vraisemblablement liée à une diminution de la consommation des ménages induite par la crise inflationniste et la baisse du pouvoir d'achat qu'elle a induite.

Globalement sur la période 2011 - 2023, la production d'ordures ménagères totales a diminué de 12 % alors que, dans le même temps, le ratio par habitant diminuait de 20 % ; ceci démontre que la baisse de « productivité » des usagers est compensée presque pour moitié par l'augmentation de la population.

Concernant les OMR prises isolément, on retrouve les mêmes périodes et on peut formuler les mêmes remarques, sauf pour la période 2022 - 2023, marquée pour ce flux par une baisse plus forte en 2023, conséquence de la mise en application de l'extension des consignes de tri des emballages.

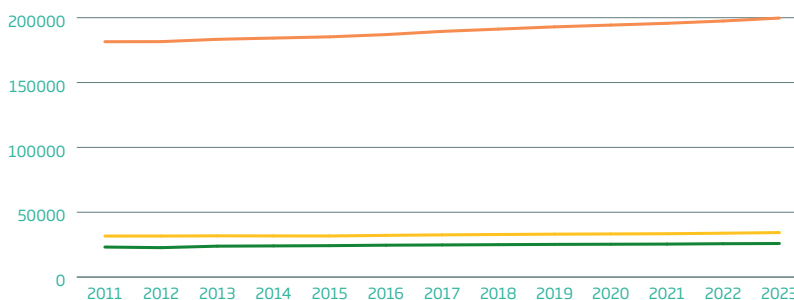
Concernant les recyclables triés pris isolément, on retrouve les mêmes périodes et on peut formuler les mêmes remarques, sauf pour la période 2022 - 2023, marquée pour ce flux par une forte hausse en 2023, conséquence de la mise en application de l'extension des consignes de tri des emballages.

À RETENIR :

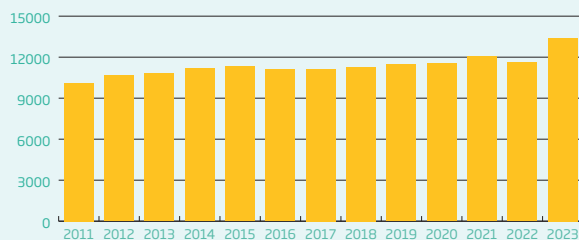
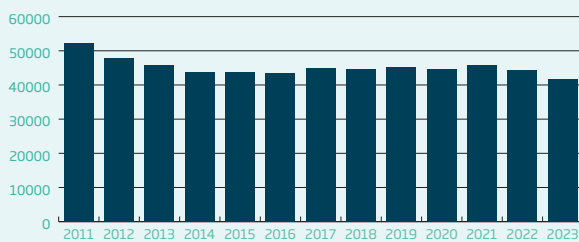
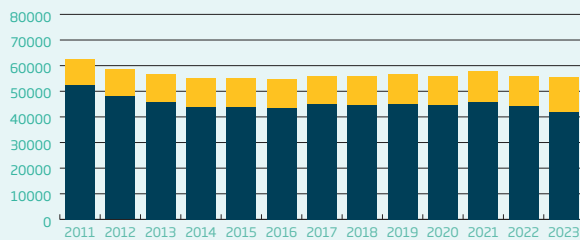
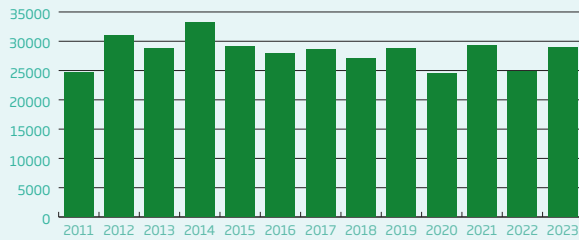
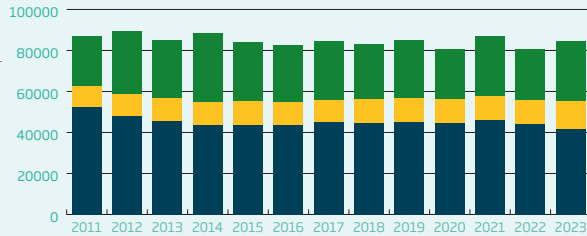
- ✓ L'évolution de la quantité (de la production) d'ordures ménagères totales (OMR et recyclables) ne dépend pas que de la « productivité » (en kg/hab) des usagers ;
- ✓ L'évolution de la quantité (de la production) d'ordures ménagères totales est aussi déterminée, à part quasi égale, par un facteur extérieur que constitue l'évolution de l'effectif de la population du territoire ;
- ✓ La production d'ordures ménagères totales (OMR et recyclables) subit également les conséquences d'un autre facteur extérieur : les perturbations économiques ; il est important de garder présent à l'esprit que les effets de ces perturbations sont ponctuels et la plupart du temps provisoires ; le retour à une conjoncture plus favorable à la consommation - notamment celle des ménages - et plus généralement favorable à la dynamique de l'activité économique pourrait bien être marqué par une reprise à la hausse de la production de déchets ; les deux inconnues étant : quand ? et dans quelle ampleur ? Les actions de prévention des déchets étant seules en mesure de limiter cette reprise et son ampleur.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DGF sur le territoire du system de 2011 à 2023

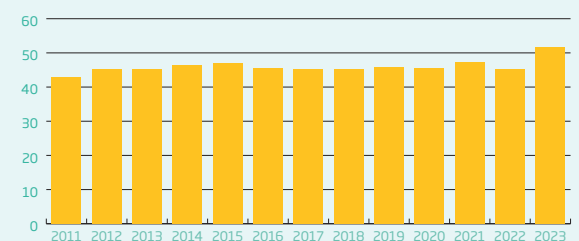
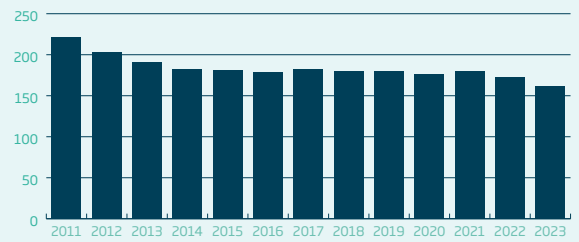
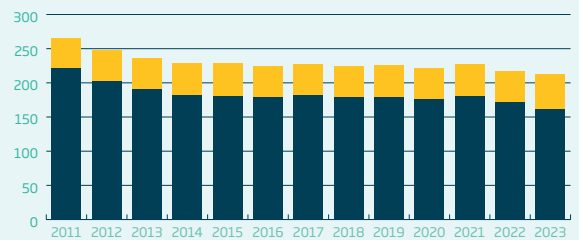
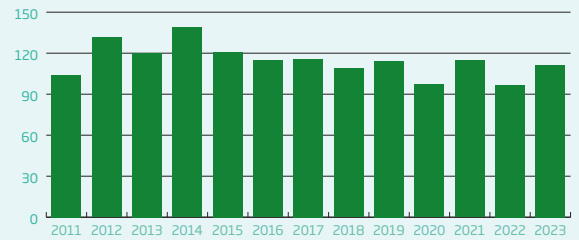
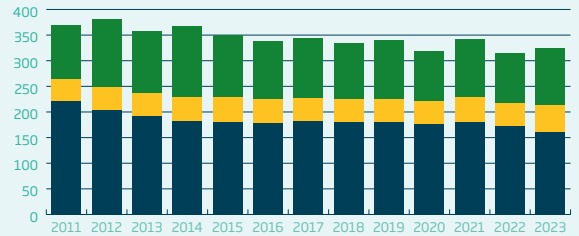
Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ASB	31 627	31 650	31 788	31 741	31 694	32 163	32 543	32 825	33 107	33 268	33 429	33 833	34 323
GMVA	181 488	181 551	183 332	184 291	185 250	186 977	189 453	191 198	192 942	194 312	195 681	197 462	199 720
QC	23 155	22 695	23 844	24 039	24 233	24 596	24 783	24 996	25 208	25 328	25 447	25 731	25 887
TOTAL	236 270	235 896	238 964	240 071	241 177	243 736	246 779	249 018	251 257	252 907	254 557	257 026	259 930
Évol° p/r 2011		0%	1%	2%	2%	3%	4%	5%	6%	7%	8%	9%	10%



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SYSEM DE 2011 À 2023 (EN TONNES)



ÉVOLUTION DES RATIOS DE PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SYSEM DE 2011 À 2023 (EN KG/HAB/AN)



LA BIODIVERSITÉ SUR NOS SITES

SUR LES SITES DE TRAITEMENT DE DÉCHETS, LE SYSEM S'ATTACHE À MAINTENIR ET PRÉSERVER UNE BIODIVERSITÉ LOCALE



LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE DE L'UVÉOR

Le SYSEM a missionné le bureau d'études SYNERGIS Environnement pour le suivi de la zone naturelle attenante à l'UVÉOR.

Le cabinet a organisé 6 visites de terrain de mars à décembre 2023. Ces visites ont ainsi permis d'établir le suivi des chiroptères (chauve-souris), des amphibiens et des reptiles, le contrôle de l'efficacité des mesures de gestion du site et des travaux d'entretien selon le plan de gestion.



Les inventaires ont mis en évidence la présence de 7 espèces de chauve-souris, soit 2 espèces de plus par rapport au dernier suivi en 2021, avec l'activité de nourrissage la plus forte enregistrée depuis le début des suivis en 2014.

Plusieurs larves de salamandre tachetée, ainsi que plusieurs individus mâles et femelles de Triton palmé ont été observés dans la mare, ce qui atteste du maintien de la reproduction de ces 2 espèces sur le site.

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'UVÉOR

En 2023, suite aux travaux d'optimisation de l'UVÉOR, certains espaces verts ont bénéficié d'aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité, en cohérence avec la protection et le suivi réalisés depuis plusieurs années sur la zone naturelle nord du site. Des prairies fleuries ont été semées, attirant de nombreux insectes. Cela a permis l'observation d'un nombre important

d'hirondelles rustiques sur le site, venant se nourrir de ces insectes. Des petits fruitiers (framboisiers, groseillers...) ont été plantés près de la salle de repos des agents de l'UVÉOR, et le corridor écologique a été étoffé avec la plantation d'arbustes locaux. Une partie de ces espaces a été intégrée dans le plan de gestion écologique du site, qui sera renouvelé en 2024 pour 5 années supplémentaires.



LA COMMUNICATION

UNE NOUVELLE SALLE PÉDAGOGIQUE POUR LE CENTRE DE TRI VÉNÉSYS !

En 2023, la salle pédagogique du centre de tri de déchets recyclables datant de 2010 a été totalement repensée. Cette nouvelle salle de 55 m² propose ainsi un vaste espace d'exposition et de jeux. On y découvre les consignes de tri, les différentes étapes de transformations des matières recyclées ainsi que la valorisation de chaque matière. Toutes les informations servent de supports utiles pour l'Escape Game. Les visiteurs petits et grands peuvent tester leurs connaissances sur le tri, le recyclage, ou les alternatives aux produits jetables. Les jeux individuels et en équipes permettent d'échanger et de confronter les idées. Les bonnes réponses conduisent à l'ouverture du coffre-fort et des cadeaux !



LES VISITES DU CENTRE DE TRI VÉNÉSYS

Le centre de tri VÉNÉSYS a eu le plaisir d'accueillir **2629 visiteurs** au cours de cette année. Parmi eux **1 914 élèves**, d'écoles primaires, de collèges, de lycées, ou en formations post-bac des établissements scolaires du territoire. **715 adultes** ont été accueillis lors des visites mensuelles grand public, agents des communes du territoire, personnels d'entreprises, bénévoles d'associations locales.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AU CENTRE DE TRI VÉNÉSYS

À l'occasion des travaux et du nouveau process de tri, l'équipe communication-animation a travaillé sur la mise en œuvre d'une nouvelle signalétique du parcours de visite. Ainsi, le parcours pédagogique a été totalement modifié. Toutes les étapes de tri et la fonction de chaque machine y sont présentés.



LA COMMUNICATION

CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE VERRE

Depuis 2020, le SYSEM s'attache à communiquer sur **le geste de tri du verre** pour éviter qu'il ne se retrouve dans les installations de traitement des déchets, au centre de tri VENESYS (bacs/sacs jaunes) et à l'UVÉOR (poubelles d'ordures ménagères). Ainsi, en 2023 le syndicat a réalisé deux campagnes d'affichage sur le réseau ville de Vannes et péri-urbain et une campagne radio sur les ondes locales et régionales d'Europe 2, Hit West et Océane.

Les données sur le verre sont réalisées lors des campagnes de caractérisations AWIPLAN. En 2019 l'usager du territoire triait 48 kg de verre par habitant. Désormais en 2023, il en trie 56 kg. L'efficacité des collectes de verre est passée de 91 à 94%.

Nous voyons en 2023 les effets des campagnes régulières puisque nous constatons une baisse du tonnage de verre « non trié » reçu dans les installations, passant de 1 500 tonnes en 2019 à 1 217 tonnes en 2023. Soit une baisse de 23%.



CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES IMBRIQUÉS/EMBOÎTÉS

La campagne de communication sur les déchets imbriqués a été lancée à l'automne 2023. Elle met en scène un pot de yaourt (en plastique) coincé dans une boîte de conserve (en métal) qui appelle à l'aide car il veut être recyclé ! Car **pour être bien triés et recyclés, les emballages doivent être séparés** les uns des autres, non emboîtés, non imbriqués.

Cette campagne a été lancée à la demande du repreneur ARCELOR MITTAL, dans le but d'améliorer la qualité du tri et le recyclage des matières.

NOUVELLE PLAQUETTE DU CENTRE DE TRI VÉNÉSYS

Comme la signalétique, la plaquette de présentation du centre de tri a elle aussi été relookée. Tous les visiteurs de centre de tri reçoivent cette plaquette présentant les consignes de tri, les différentes étapes de tri des emballages ainsi que des jeux pour tester leurs connaissances.



Flasher ce code pour
pour la télécharger



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

656 personnes ont suivi les animations proposées à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 18 au 26 novembre 2023.

Le SYSEM et les collectivités membres avaient réalisé un programme d'animations pour initier le grand public à des pratiques alternatives pour réduire ses déchets au quotidien.

Tout au long de la semaine des animations « Stop aux emballages ! », proposées par l'association Zéro Waste Pays de Vannes, étaient organisées sur les marchés et en médiathèques.

Des ateliers "Mon jardin zéro déchet", animés par Terhao, ont permis de découvrir les réalisations de paillage de tonte de pelouse ou de taille de haies.

Des visites du centre de tri de déchets recyclables VÉNÉSIS et de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de La Vraie-Croix ont permis aux visiteurs de découvrir les installations de traitement des déchets.

Enfin, une conférence, une soirée ciné et deux forums zéro déchet à Péaule et Questembert ont rencontré un beau succès.



LES COÛTS

DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2023

LES COÛTS DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2023



COÛT AIDÉ* par tonne

252,77 € / t

274,86 € / t

33,93 € / t

COÛT AIDÉ* par habitant

48,56 € / hab.

15,54 € / hab.

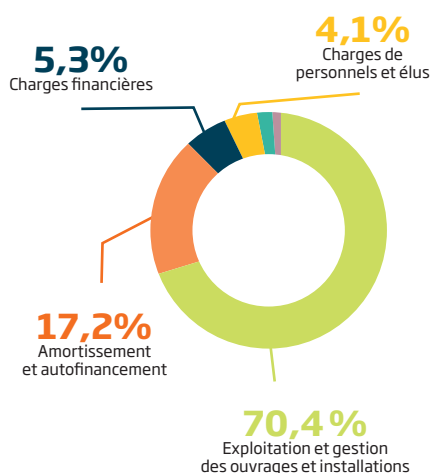
4,85 € / hab.

Ratios calculés sur la population INSEE municipale



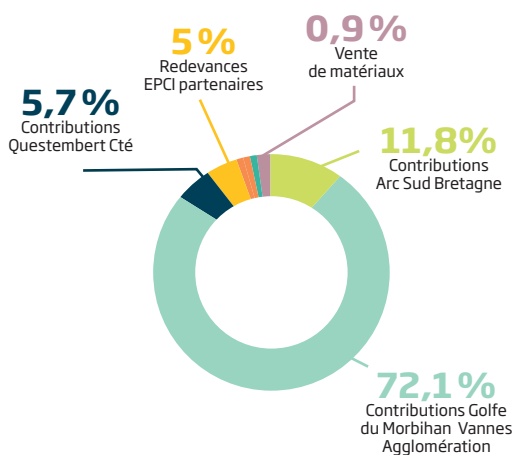
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(ensemble des dépenses et des recettes engagées pour 2023)



Dépenses de fonctionnement

DÉPENSES	Montant	%
Exploitation et gestion des ouvrages et installations	12 679 104 €	70,4%
Amortissement et autofinancement	3 105 382 €	17,2%
Charges financières	959 494 €	5,3%
Charges de personnels et élus	745 608 €	4,1%
Gestion de la structure & communication	317 274 €	1,8%
Versements aux EPCI	201 133 €	1,1%
Charges exceptionnelles	- €	0,0%
Total	18 007 995 €	100,0%

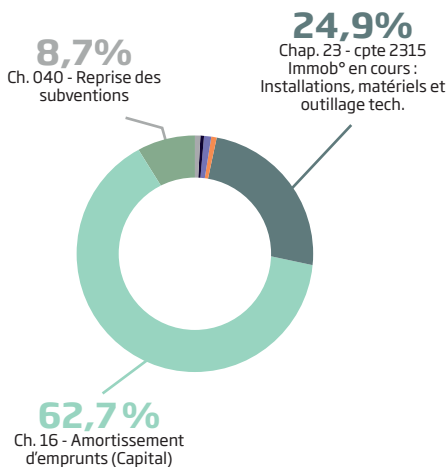


Recettes de fonctionnement

RECETTE	Montant	%
Contributions Arc Sud Bretagne	2 932 529 €	11,8%
Contributions Golfe du Morbihan Vannes Agglomération	17 899 668 €	72,1%
Contributions Questembert Communauté	1 417 148 €	5,7%
Redevances EPCI partenaires	1 229 188 €	5,0%
Vente de matériaux & Vente d'énergie	223 677 €	0,9%
Autres produits / Produits exceptionnels	277 370 €	1,1%
Produits financiers	284 838 €	1,1%
Reprises de subventions	550 693 €	2,2%
Total	24 815 112 €	100,0%

* **Coût aidé** : coût de l'ensemble des dépenses engagées pour le traitement d'un flux de déchet diminué des recettes perçues comme les subventions d'investissement pour les installations, recettes de vente de matières recyclables, de compost, d'énergie.

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT
RÉALISÉ EN 2023**



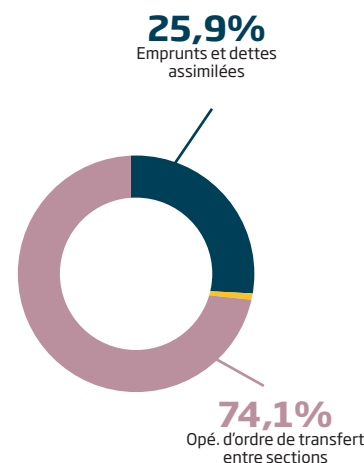
**Compte administratif 2023
Dépenses d'investissement par chapitre-compte**

Envoyé en préfecture le 18/10/2024
Reçu en préfecture le 18/10/2024
Publié le
ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT02-DE

DÉPENSES* par chapitre-compte	Montant	%
Chap. 20 - cpte 2031 Immob° incorporelles : frais d'études	65 389 €	1,0%
Chap. 20 - cpte 2051 Concessions et droits similaires	1 364 €	0,0%
Chap. 21 - cpte 21351 Installations générales, agencements, aménagements des constructions de bâtiments publics	28 342 €	0,4%
Chap. 21 - cpte 2138 Autres constructions	2 947 €	0,0%
Chap. 21 - cpte 2152 Installations de voirie	480 €	0,0%
Chap. 21 - Cpte 21534 Réseaux d'électrification	1 392 €	0,0%
Chap. 21 - cpte 21538 Autres réseaux	13 810 €	0,2%
Chap. 21 - cpte 2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	56 819 €	0,9%
Chap. 21 - cpte 21838 Autres matériel de bureau et matériel informatique	5 715 €	0,1%
Chap. 21 - cpte 21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 343 €	0,0%
Chap. 21 - cpte 2188 Autres Immob° corporelles	2 412 €	0,0%
Chap. 23 - cpte 2313 Immob° en cours : Construction	55 406 €	0,9%
Chap. 23 - cpte 2315 Immob° en cours : Installations, matériels et outillage tech.	1 587 849 €	24,9%
Ch. 16 - Amortissement d'emprunts (Capital)	3 989 988 €	62,7%
Ch. 040 - Reprise des subventions	550 693 €	8,7%
Total	6 364 949 €	100,0%

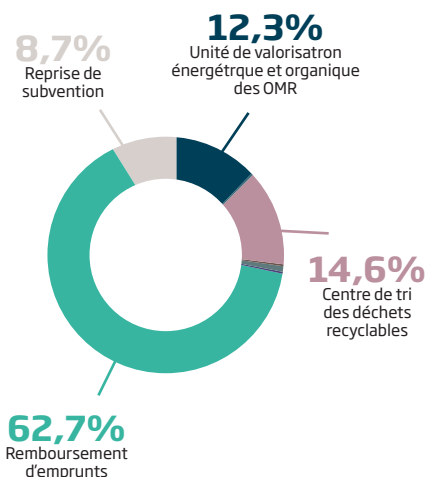
**Compte administratif 2023
Recettes d'investissement par chapitre-compte**

RECETTES* par chapitre	Montant	%
Ch. 13 - Subventions d'investissement	- €	0,0%
Ch. 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 083 285 €	25,9%
Ch. 10 - Dotations, fonds divers et réserves (y compris autofinancement)	- €	0,0%
Ch. 024 - Produits de cessions d'immobilisations (775)	- €	0,0%
Ch. 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections (=DF 042) (y compris amortissements)	3 105 382 €	74,1%
Ch. 021 - Virement de la section de fonctionnement (023)	- €	0,0%
Ch. 041 - Opérations patrimoniales	- €	0,0%
Total	4 188 667 €	100,0%



**Compte administratif 2023
Dépenses d'investissement par site ou activité**

DÉPENSES* PAR SITE	Montant	%
Unité de valorisation énergétique et organique des OMR	782 931 €	12,3%
Station de transfert de l'Épine	9 275 €	0,1%
Station de transfert de la Lande du Matz	6 596 €	0,1%
Centre de tri des déchets recyclables	931 273 €	14,6%
Ecosite de la Lande du Matz	5 386 €	0,1%
Plateforme de compostage de la Lande du Matz	6 871 €	0,1%
Centre d'enfouissement technique de la Lande du Matz	8 043 €	0,1%
Centre d'enfouissement technique de Bonnervo	2 947 €	0,0%
ÉCOPOLE VENESYS: Aménagements, équipements et installations communs	52 860 €	0,8%
Siège	18 087 €	0,3%
Remboursement d'emprunts	3 989 988 €	62,7%
Reprise de subvention	550 693 €	8,7%
Total	6 364 949 €	100,0%



Dépenses de prestations de services rémunérées à des entreprises sur marchés publics de services

Entreprise	Nature des prestations	Dépenses 2023 HT
COVED	Transport des OMR depuis la station de transfert de l'Epine (Limerzel)	41 155,25 €
COVED/ARVOR COMPOST/JAN/JEGOUSSE	Valorisation des déchets végétaux : broyage, transport et valorisation des déchets végétaux depuis les plates-formes de Bonnervo (Theix-Noyal) et du Pont du Loc'h (Locmaria-Grand-Champ)	587 825,02 €
GEVAL (VEOLIA Propreté)	Exploitation VÉNÉSYS UVÉOR	4 190 807,81 €
SUEZ RV OUEST, Transports MALHERBE & ECOSITE CROIX IRTELLE	Transport et traitement des refus de l'UVÉOR (non organiques)	3 920 603,67 €
SUEZ RV OUEST	Exploitation du centre de tri de déchets recyclables (Vannes)	3 162 722,69 €
ODOURNET / CEBIOS	Surveillance des odeurs & et mise à disposition logiciels de gestion des données	23 682,70 €
INOVALYS	Analyses des effluents rejetés par les installations d'enfouissement en post exploitation	9 633,85 €
OVIVE	Traitement des lixiviats du CET 2 Lande du Matz Sarzeau	180 837,70 €
SUEZ RV OUEST / SUEZ ORGANIQUE	Exploitation écosite Lande du Matz Sarzeau	573 669,80 €

Indemnités aux collectivités membres au titre des conventions de mise a disposition de moyens

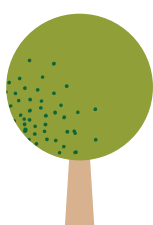
Entreprise	Nature des prestations	Dépenses 2023 HT
ASB	Reversement recettes de valorisation papier	24 574,29 €
GMVA	Reversement recettes de valorisation papier	104 326,24 €
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ	Reversement recettes de valorisation papier	6 912,00 €
AQTA	Reversement recettes de valorisation papier	47 298,20 €
CCBI	Reversement recettes de valorisation papier	1 970,62 €
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ	Gestion et entretien de la station de transfert de l'Epine (Limerzel)	7 416,00 €

Recettes/vente de matériaux/reversées aux collectivités membres ou déduites des contributions

Entreprise	Nature des prestations	Recettes 2023 HT
SUEZ RV OUEST	Reprise du "mix-fibreux" triés depuis le centre de tri VENESYS (Vannes)	187 702,91 €
SUEZ RV OUEST	Rétrocession de la recette des apports de déchets verts des professionnels sur l'écosite de La Lande du Matz	46 026,48 €
Cté Cnes BELLE ILE EN MER	Redevance pour le tri des recyclables	70 120,94 €
AQTA	Redevance pour le tri des recyclables	1 079 093,51 €
GMVA	Convention coopération System/GMVA	7 411,77 €
SIDEPAQ	Convention coopération traitement déchets (apports OMR VÉNÉSYS)	8 887,46 €
VALCOR	Convention coopération traitement déchets (apports OMR VÉNÉSYS)	71 828,66 €

Investissement/dépenses

Entreprise	Nature des prestations	Montant Marché HT	Dépenses 2023 HT (prix révisé)
APAVE	Mission coordination SPS travaux optimisation UVÉOR	9 150 €	108,44 €
GEVAL	MPGP - Situations de travaux (n° 27 à 30 (avenant n° 6))	15 122 613 €	464 403,67 €
SAGE	AMO suivi de l'exécution du MPPG de l'UVÉOR	57 975 €	33 142,29 €
SOCOTEC	Mission SPS Tx Travaux optimisation centre de tri	1 380 €	767,06 €
PRECIA MOLEN	Rénovation équipement ponts-basculés site VÉNÉSYS Vannes	64 400 €	25 760,00 €
SUEZ RV OUEST	MPGP situations de travaux (n°4 à 7)	18 753 998 €	907 575,53 €
ERC ENVIRONNEMENT	Elaboration collecte eaux ruissellement PF compostage DV Sarzeau	277 000 €	4 430,78 €



LEXIQUE

DÉCHETS

DA : Déchets Assimilés aux Déchets Ménagers

Ils regroupent les déchets des activités économiques qui, eu égard à leur caractéristiques et aux quantités produites, sont collectés avec les déchets des ménages sans contraintes ou conditions particulières. Il s'agit des déchets des entreprises (artisans, commerçants...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...) collectés et traités dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

DASRI : Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux

Ce sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire. Sont notamment concernés les déchets piquants, coupants, tranchants qui ne doivent en aucun cas être jetés dans les poubelles classiques. L'élimination doit se faire par des filières spécifiques, conformément à la Loi.

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Ce sont les déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessitent un traitement spécifique. Ils étaient auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) ou DTQD (Déchets Toxiques en Quantités Dispersées).

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Ce sont des déchets très variés et de composition complexe. Ils sont essentiellement composés de métaux ferreux et non ferreux, verres (hors tube cathodique), bois, béton, plastiques, composants spécifiques (piles et accumulateurs, tubes cathodiques, cartes électroniques, écrans à cristaux liquides, relais ou accumulateurs au mercure, câbles, cartouches et toners d'imprimante). Ex : écrans, tablettes, grilles-pains...

Déchets recyclables

Déchets dont il est possible de réutiliser les matières qui les composent pour fabriquer de nouveaux objets.

Déchets encombrants des ménages

Déchets de l'activité domestique des ménages, qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en charge par la collecte traditionnelle des ordures ménagères résiduelles.

DM : Déchets Ménagers

Tout déchet dangereux ou non dangereux, dont le producteur est un ménage. Ils comprennent la fraction résiduelle des ordures ménagères, les encombrants collectés en porte-à-porte, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

Il s'agit des déchets issus des ménages et des déchets assimilés. Ils ne comprennent pas les déchets produits par les services municipaux, déchets de l'assainissement collectif, déchets de nettoyage des rues, de marchés, etc.

ELA : Emballages Liquides Alimentaires

Cette appellation désigne les briques alimentaires (ou Tétra), ce type d'emballage recyclable est destiné à contenir des liquides alimentaires (briques pour jus de fruits, laits, soupes...). Il est fabriqué à partir de 3 matériaux différents : 75% de carton, 20% de plastique et 5% d'aluminium. Cet emballage léger et pratique assure la conservation parfaite de tout ce qu'il contient en assurant une excellente protection contre l'air et la lumière.

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

Aussi appelés cartonnettes, ces emballages sont composés de papier ou de carton et sont recyclables. On y trouve notamment des boîtes en carton plat ou ondulé, des étuis, des sacs et sachets en papier...

FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères

Cela désigne la fraction des déchets ménagers qui est putrescible et qui peut donc être compostée, par exemple les déchets de cuisine, certains déchets verts, les papiers-cartons, etc.

Freinte

Perte de volume ou de poids subie par une un emballage lors des manipulations, son transport et son tri.

GM : Gros de magasin

Cela représente la catégorie de papier de mauvaise qualité contenant des papiers déchirés, mélangés, de couleur.

Lixiviat

Le lixiviat est le liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau dans une installation de stockage de déchets.

JRM : Journaux Revues Magazines

Cela représente la catégorie de papiers la plus noble, le beau papier.

Mix-Fibreux

Il s'agit de l'appellation du nouveau flux de papiers et cartons en mélange (Journaux-magazines + EMR/cartonnettes + papiers en mélange).

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

Le service public de prévention et de gestion des déchets prend en charge principalement les déchets des ménages. Il prend également en charge des déchets produits par les petits commerces, les restaurants et hôtels, les campings et les petites et moyennes entreprises. Ces déchets, lorsqu'ils sont collectés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères, sont appelés « déchets assimilés » [sous-entendu « aux ordures ménagères »] ; les professionnels utilisateurs du service public sont astreints aux mêmes règles et consignes que les ménages, notamment celles de présenter leurs déchets dans des contenants semblables à ceux utilisés par les ménages et celles de trier leurs déchets comme le font les ménages.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives. Cette fraction de déchets est parfois appelée « poubelle grise ».

PET : Polyéthylène Téréphtalate

Facilement identifiable, ce plastique est assez souple et présente la surface brillante. Le plus souvent, il est transparent, plus ou moins coloré de bleu, de vert, plus rarement de rouge (eaux plates ou gazeuses, jus de fruits, sodas, huiles de cuisines, certains produits ménagers) ; il est parfois opaque blanc et très brillant (certaines bouteilles de lait).

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

C'est un plastique opaque ou translucide à la surface mate (non brillante). Il est utilisé pour la plupart des bouteilles de lait ainsi que pour les bouteilles de lessive, assouplissants, détergents, les flacons de shampoings et gels douche....

RSOM hors verre : Recyclables Secs des Ordures Ménagères hors verre

Cette catégorie est composée des emballages plastiques, des métaux (aluminium et acier), des cartons d'emballages et des journaux-magazines.

Refus de tri

Déchets collectés sélectivement triés, mais in fine, stockés ou incinérés parce que ne respectant pas les critères permettant leur recyclage (emballages souillés, erreurs de tri...)

Réutilisation

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

MODES DE COLLECTE**Collecte en apport volontaire**

(ou points d'apport volontaire, PAV)

Les déchets sont déposés dans des conteneurs spécifiques qui sont installés en différents points fixes sur la zone de collecte. Ces contenants sont accessibles à l'ensemble de la population. Les déchèteries sont des installations de collecte de déchets par apport volontaire. Ces équipements peuvent être publics ou privés, et peuvent concerner aussi bien les déchets des ménages que les déchets des professionnels.

Collecte en porte-à-porte

Lors d'un circuit de collecte prédéfini, le service d'enlèvement ramasse les déchets contenus dans des contenants spécifiques, qui sont disposés sur le domaine public ou privé. Ces contenants sont propres à un ou plusieurs producteurs.

INSTALLATIONS**Centre de tri de déchets recyclables**

C'est une installations industrielle accueillant les emballages et les papiers issus des collectes sélectives des usagers. L'installation a pour mission de trier ces déchets et de les conditionner en différents flux qui permettront d'alimenter des industries en matière première à recycler. Cette étape de tri permet notamment d'atteindre un niveau de pureté nécessaire pour qu'un flux de matières soit incorporé ou

substitué à des matières premières vierges dans un processus industriel.

Un large panel de techniques est disponible pour trier les déchets allant du tri manuel réalisé par un opérateur, au tri dit automatisé (comme l'utilisation de technologie par spectrométrie infrarouge qui prendra en compte la composition du déchet), en passant par des procédés mécaniques (un crible qui prendra en compte la taille du déchet par exemple).

CET

Centre d'enfouissement Technique : ancienne appellation d'ISDND.

Déchèterie

Lieu organisé, gardienné, clôturé, où les particuliers peuvent déposer leurs déchets, autres que les ordures ménagères résiduelles, en les triant.

ICPE

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Dangereux

Installation destinée à stocker des déchets dits « ultimes » car ne pouvant pas faire l'objet d'une valorisation dans des conditions technologiques et économiques optimales. Dans le cas des ISDND, les déchets sont issus des ordures ménagères ou assimilées. L'élimination des déchets ménagers et assimilés dans ces installations s'effectue par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre.

Méthanisation

Processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène (anaérobique) produisant un ensemble de gaz (biogaz) plus ou moins chargé en méthane et une fraction semi liquide (digestat) pouvant être soumise à un processus de compostage (aérobie).

Station de transfert ou de transit

Lieu de vidage des camions de collecte (bennes à ordures ménagères) dans des caissons ou remorques, avant leur transport par gros porteurs vers l'UVÉOR à Vannes.

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères.

Il s'agit d'une unité d'incinération sans valorisation énergétique.

UVO : Unité de Valorisation Organique

Ancien nom des UVÉOR (cf. plus bas).

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

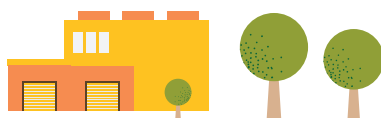
Il s'agit d'installations qui brûlent les déchets résiduels afin d'en récupérer le potentiel énergétique et de le valoriser sous forme de chaleur et d'électricité, alimentant un réseau de chaleur ou le réseau de distribution d'électricité.

UVÉOR : Unité de Valorisation Énergétique et ORganique

Unité de traitement et valorisation des ordures ménagères par tri de la fraction fermentescibles puis méthanisation et/ou compostage dans le cas de l'UVÉOR VÉNÉSYS. L'installation permet ainsi de valoriser la matière organique présente dans les déchets de trois manières : énergie sous forme d'électricité, énergie sous forme de chaleur et compost (utilisé en agriculture). La matière non fermentescible, non valorisable par l'UVÉOR, constitue les déchets résiduels et est dirigée vers une installation de stockage (ISDND).

Sources : Ademe «Clés pour agir» et SYSEM.





**# ENSEMBLE
VALORISONS
DURABLEMENT**



**SYndicat de traitement des déchets
ménagères du Sud-Est Morbihan**

**14 avenue Paul Duplaix - ZI du Prat
56000 VANNES
www.sysem.fr**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024**

N°2024-CM17OCT-03

AFFAIRES GÉNÉRALES : GMVA - rapport d'activités 2023**Rapporteur : Monsieur Julian EVENO**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 10 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Patrick CAINJO, M. Julian EVENO, Adjoint; M. Lionel FROMAGE, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Maryse CADORET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Yves BLEUNVEN, Mme Nicole ROUVET, M. David GEFFROY, M. Olivier SUFFICE, M. Frédéric ANDRÉ, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, M. Pierre LE PALUD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Michelle LE PETIT, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Sophie BEGOT, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Romuald GALERME, Mme Marina LE CALLONNEC

Pouvoir remis : M. André ROSNARHO-LE NORCY à Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, Mme Michelle LE PETIT à M. Lionel FROMAGE, Mme Sylvie LE CHEVILLER à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Romuald GALERME à Mme Dominique LE MEUR, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 21 – Pouvoirs : 5 – Votants : 26

Secrétaire de séance : M. Éric CORFMAT

Il est rapporté que Monsieur le Président de Vannes Agglomération a transmis, aux communes membres de l'EPCI, le rapport d'activités 2023 de l'établissement.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique sans que cela ne donne lieu à un vote.

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Travaux – Aménagement – Logement – Urbanisme – Patrimoine bâti », réunie le 07 octobre 2024 ;


Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport d'activités 2023 de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. Éric CORFMAT



Rapport d'activité

Golfe du Morbihan
Vannes agglomération

2023



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le **Mardi 22 octobre 2024**

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE

« Innovation, coopération, transition, résilience et sensibilisation :

telles sont les valeurs qui guident notre agglomération.

Ce rapport d'activités 2023 témoigne de notre engagement à construire un avenir durable pour nos 34 communes.



David Robo
Président de Golfe du Morbihan
Vannes agglomération

« Neveziñ, kenober, treuzkemm, harpiñ ha sachiñ evezh an dud :

setu talvoudoù-stur hon tolpad.

En danevell obererezh 2023 e weler splann hon engouestl evit ma vo savet un amzer-da-zonet padus d'hor 34 c'humun.



David Robo
Prezidant
Mor Bihan - Gwened Tolpad

Le territoire en chiffres	p4
Les instances	p5
Les compétences	p6
Les éléments financiers	p7
Les ressources humaines	p11
Les équipements structurants	p12
Les temps forts 2023	p13
Coopération	p14
Innovation	p21
Résilience	p28
Sensibilisation	p33
Transition	p39

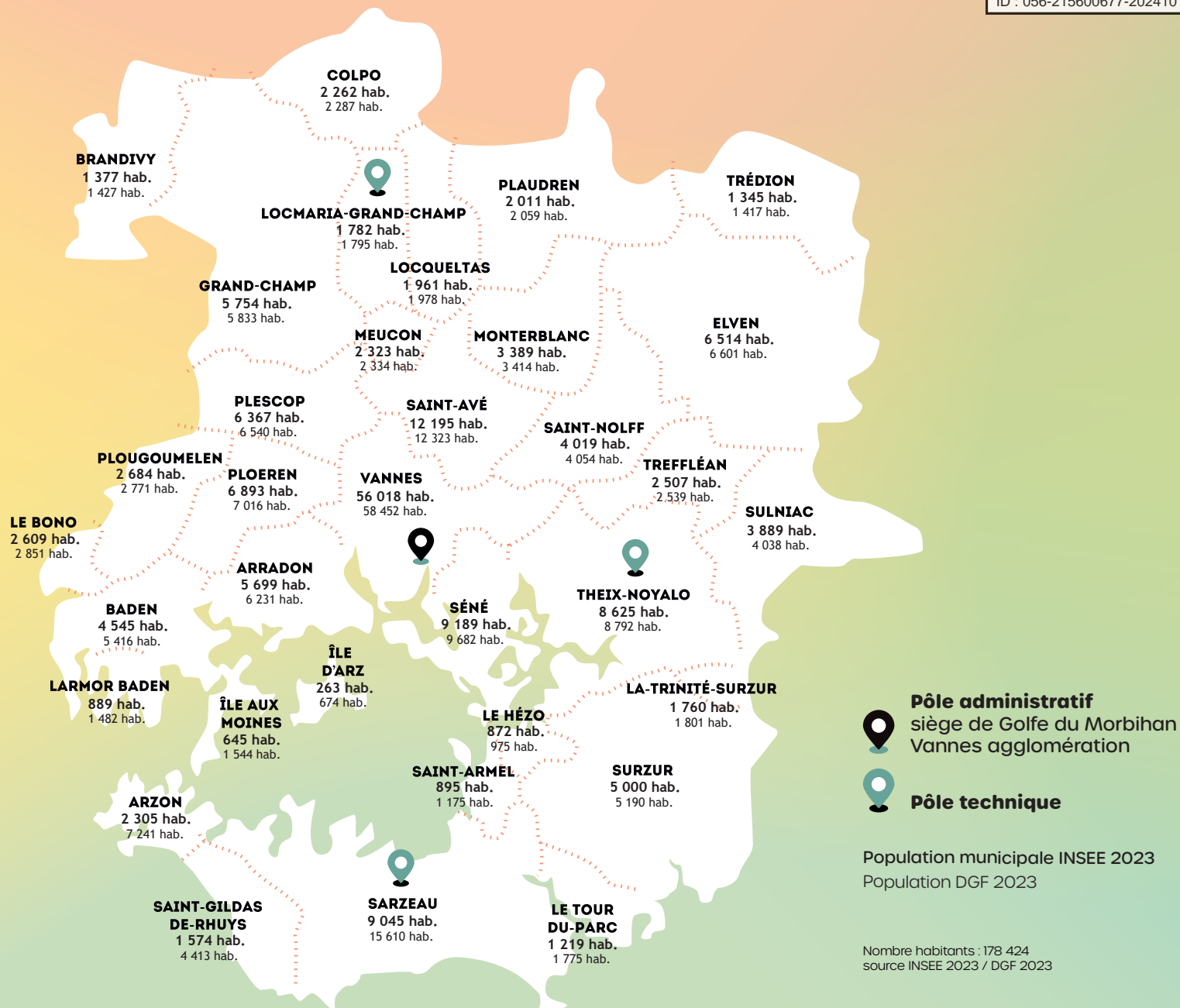
Le territoire en chiffres

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE



Élaboration d'une délibération

Le bureau communautaire

**Président
+ 14 vice-présidents
+ 24 autres maires de l'agglomération**

Il délibère sur les sujets qui lui ont été délégués et émet un avis sur ceux qui seront abordés lors du prochain conseil communautaire.

11 séances en 2023

Les 4 commissions

**Ressources communautaires
Aménagement et développement économique
Mobilité, patrimoine et grands projets
Déchets, eau et assainissement**

Elles examinent les questions soumises au conseil communautaire.

7 sessions en 2023

Le conseil communautaire

88 conseillers communautaires

Il débat, décide et vote.

7 séances en 2023

L'exécutif

**Président
+ 14 vice-présidents**

Il débat des enjeux politiques et fait des propositions.

8 réunions en 2023

La conférence des maires

34 maires du territoire

Elle permet de coordonner les actions communales et intercommunales et favorise les échanges entre les 34 maires

1 réunion en 2023



Aménagement et urbanisme

- ▶ Instruit les demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte des communes
- ▶ Fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire dans le cadre du SCoT
- ▶ Porte un programme alimentaire territorial
- ▶ Participe au déploiement de la fibre optique

Habitat et logement

- ▶ Fixe des objectifs de construction et rénovation de logement, dont en logement social
- ▶ Accompagne et finance l'amélioration et l'adaptation des logements existants
- ▶ Aménage des terrains d'accueil des gens du voyage
- ▶ Accompagne les opérations de rénovation urbaine

Développement économique

- ▶ Pilote le développement économique du territoire
- ▶ Accompagne l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire
- ▶ Gère et commercialise les terrains en ZAE dans le cadre du parcours résidentiel des entreprises
- ▶ Soutient les artisans, commerçants et agriculteurs

Emploi, formation et insertion

- ▶ Soutient le développement universitaire
- ▶ Développe des actions en faveur de l'emploi
- ▶ Rapproche les établissements/organismes de formation et les acteurs économiques du territoire
- ▶ Accompagne le public en insertion notamment par la gestion de chantiers d'insertion
- ▶ Favorise l'accès aux services publics avec la gestion et la création de France Services

Tourisme et patrimoine

- ▶ Assure le développement touristique du territoire notamment via l'office de tourisme communautaire
- ▶ Recense, entretient et valorise le patrimoine des 34 communes
- ▶ Déploie un Pays d'Art et d'Histoire
- ▶ Développe des circuits touristiques (vélo, randonnée...)
- ▶ Pilote la collecte de la taxe de séjour intercommunale et l'encadrement des meublés de tourisme

Collecte et valorisation des déchets

- ▶ Assure la collecte, la valorisation et le traitement des déchets
- ▶ Encourage le tri et la prévention des déchets
- ▶ Gère les 12 déchèteries de son territoire

Environnement

- ▶ Assure la protection des milieux aquatiques et du bocage
- ▶ Mène des actions de prévention des inondations et des risques côtiers
- ▶ Soutient la production d'énergie renouvelable et développe les économies d'énergie
- ▶ Anime un plan Climat Air Energie Territorial

Eau et assainissement

- ▶ Fournit l'eau potable à tous les habitants
- ▶ Gère les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales

Mobilités

- ▶ Favorise les mobilités alternatives à l'automobile sur le territoire
- ▶ Gère le réseau de transports collectifs Kicéo et les petits passeurs maritimes
- ▶ Développe des infrastructures ou des dispositifs favorisant l'intermodalité
- ▶ Encourage les déplacements doux

Culture

- ▶ Gère des équipements culturels
- ▶ Développe la lecture publique à travers la coordination du réseau des médiathèques du Golfe
- ▶ Soutient la création artistique et conçoit des événements culturels
- ▶ Organise l'enseignement artistique à travers le conservatoire, la mise en réseau des écoles de musique et des actions de sensibilisation à destination des scolaires
- ▶ Conçoit et met en œuvre des dispositifs d'actions culturelles

Sports et loisirs

- ▶ Assure la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements sportifs communautaires
- ▶ Soutient des événements et des sportifs de haut niveau du territoire
- ▶ Organise et finance les dispositifs sportifs scolaires : natation, nautisme et vélo

Solidarités

- ▶ Propose un conseil en économie sociale et solidaire aux communes
- ▶ Lutte contre l'exclusion et les discriminations en soutenant les associations locales
- ▶ Porte une convention territoriale globale

244M€
de budget global

Montant
de l'encours
de la dette **79M€**

Montant des investissements

48,15M€

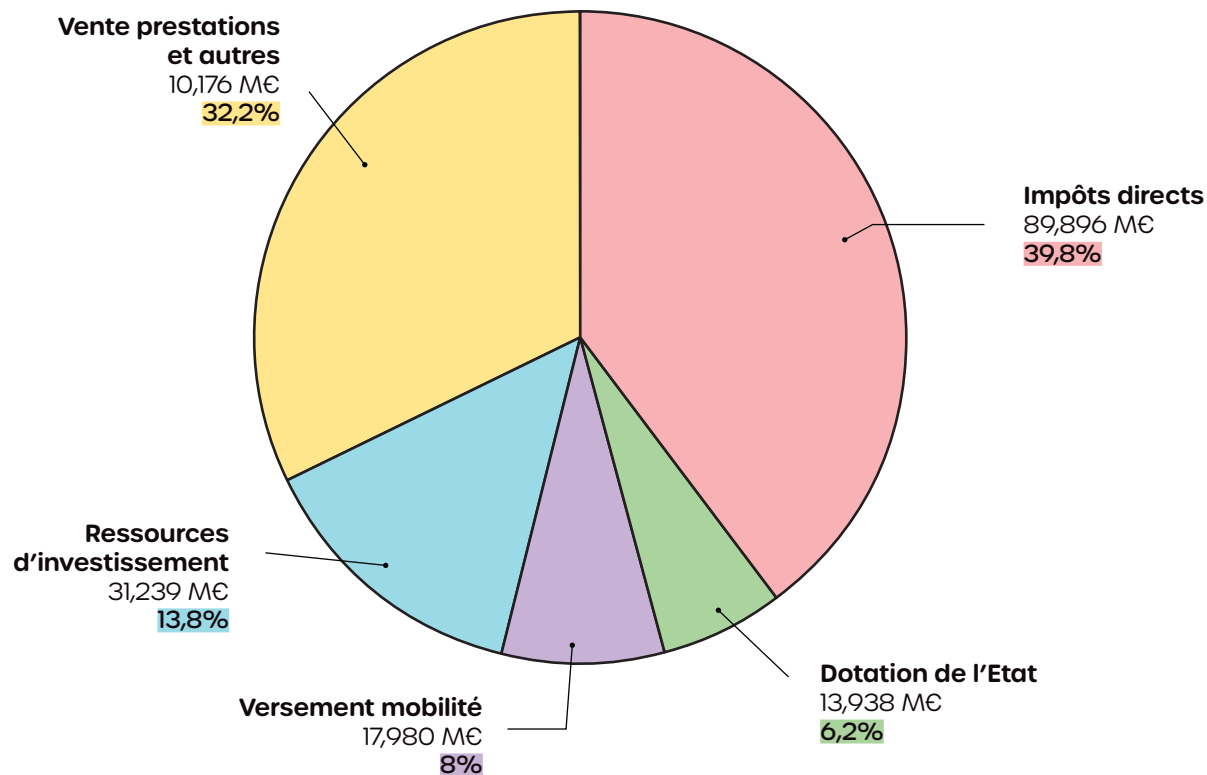
La dette par habitant s'élève à

Pour le
budget
principal **141€**

Capacité de désendettement

3,6 ans

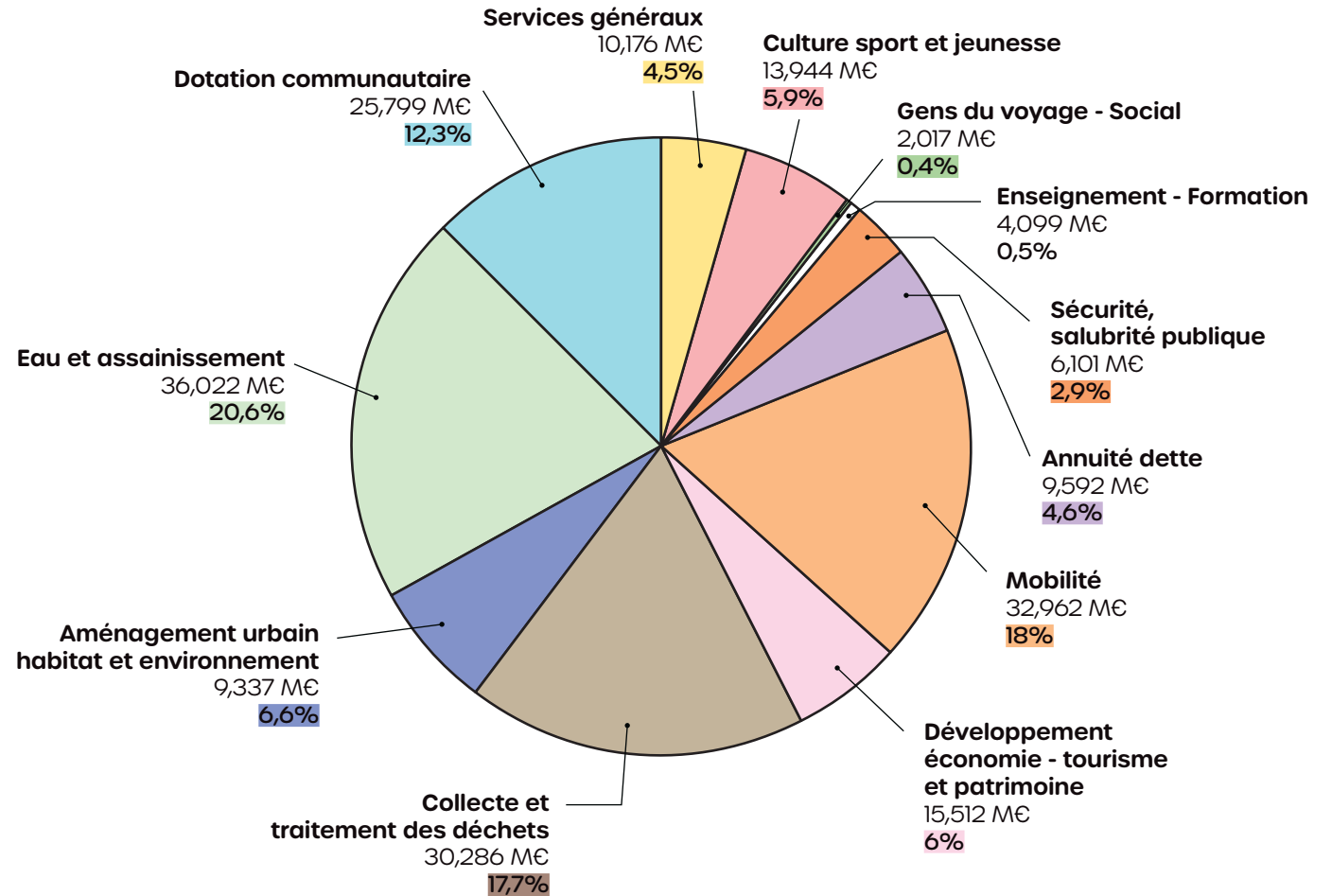
D'où proviennent
les ressources de Golfe du
Morbihan
Vannes agglomération ?





S

Comment est réparti le budget de Golfe du Morbihan Vannes agglomération ?





Ressources

Informations financières

(ratios obligatoires selon l'article L.2313-1
du Code général des collectivités territoriales)

Montant en €/habitant

	Golfe du Morbihan-Vannes agglomération	Moyenne nationale des CA
	2023	2022
Dépenses réelles de fonctionnement / population	467 €	423 €
Produit des impositions directes / population	326 €	227 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	528 €	517 €
Dépenses d'équipement brut / population	85 €	101 €
Encours de la dette / population	141 €	379 €
Dotation globale de fonctionnement / population	62 €	86 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	20,9 %	39,3 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90,3 %	88,8 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,8 %	19,5 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	26,8 %	73,2 %

Sources :

- données du compte administratif du budget principal de l'agglomération
- données INSEE pour la population du Code général des collectivités territoriales)



Chiffres clés

- **603 emplois permanents**
- **585 emplois équivalent temps plein** au 31/12/2023.
- **297 agents** ont suivi une formation en 2023.

Retour sur 2023

- ▶ **Elaboration de la charte** relative au **dialogue social** et à l'exercice du **droit syndical**.
- ▶ **Rédaction du document unique** d'évaluation des **risques professionnels**.
- ▶ **Réalisation de l'étude sur l'attractivité** de la collectivité et mise en place de mesures afférentes.
- ▶ **Adoption d'un plan canicule**
- ▶ **Mise en œuvre du service commun** direction des **systèmes d'information et du numérique**.
- ▶ **Dématérialisation des demandes** de **télétravail** et des mises à jour annuelles des **situations individuelles**.

Projets 2024

- ▶ **Elaboration d'un programme pluriannuel de prévention des risques**
- ▶ **Mise en place de la réforme complémentaire santé / prévoyance**
- ▶ **Rédaction du règlement intérieur** de la collectivité.
- ▶ **Elaboration du 2^e plan égalité femmes/hommes**
- ▶ **Définition d'un cadre de gestion des agents contractuels** (recrutement et évolution des rémunérations).

Les équipements structurants

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE

CULTURE



Médiathèques de Sarzeau, de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Saint-Armel

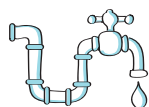


L'Echonova

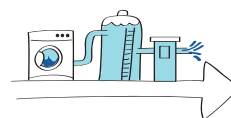


Conservatoire de Rhuys

EAU ET ASSAINISSEMENT



10 usines d'eau potable



39 stations d'épuration

TOURISME ET PATRIMOINE



Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

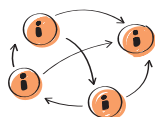


Office de tourisme communautaire et ses bureaux d'information touristique



Ostréapolis

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION ET INNOVATION



4 Info services :
Argoët info services (Elven)
Loc'h info services (Grand-Champ)
Rhuys info services (Sarzeau)
Ty info services



Pépinières d'entreprises
Créalys et Le Prisme



Aéroport de Vannes Golfe du Morbihan

MOBILITÉ



1 parking relais (Vannes ouest)

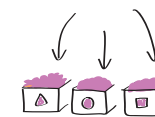


27 aires de covoiturage



1 réseau de transport collectif composé de 21 lignes urbaines et périurbaines et de circuits scolaires

DÉCHETS



12 déchèteries
Arradon, Arzon, Elven, Île-d'Arz, Île-aux-Moines, Locmaria Grand-Champ, Ploeren, Sarzeau, Saint-Avé, Saint-Gildas-de-Rhuys, Theix-Noyal, Vannes

SOLIDARITÉS



Epicierie solidaire

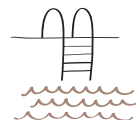


Crématorium et parc mémorial du Pays de Vannes



7 centres de secours
Vannes, Ploeren, Plescop, Surzur, Île aux Moines, Île d'Arz, Elven

SPORTS ET LOISIRS



Aquagolfe
Elven, Surzur, Grand-Champ, Vanocéa, Vannes Kercado



47°Nautik
Arradon/Île-d'Arz, Baden, Séné



Base de loisirs de Brandivy



Golf de Baden



Vélodrome de Kermesquel
Vannes



Piste BMX
Sarzeau

Les temps forts 2023

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE

JANVIER



Mise à disposition des premiers vélos électriques en location longue durée.

FÉVRIER



Mise en place d'une navette entre le parking de Bilaire et la gare de Vannes pendant toute la période des travaux du PEM.

MARS



Premières Assises de la culture bretonne organisées par l'agglomération.

AVRIL



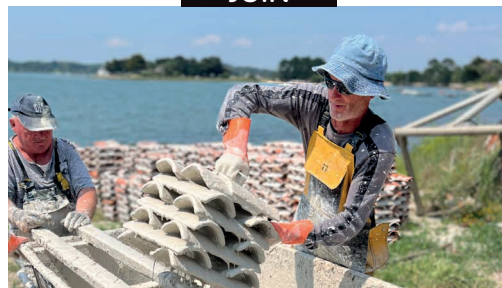
Signature du contrat territorial des bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan, de Quiberon à Pénerf - 2022/2027

MAI



12^e édition de la Semaine du Golfe.

JUIN



Opération de chaulage traditionnel de tuiles destinées à habiller la façade Est du bâtiment de Ostréapolis.

JUILLET



Fin des travaux de voiries dédiées aux transports collectifs sur 4 secteurs prioritaires à Vannes.

AOÛT



Grande vente de 700 articles de mobilier provenant de l'ancienne Chambre de commerce et d'industrie qui deviendra le campus data-science et cybersécurité.

SEPTEMBRE



Lancement du soutien financier au covoiturage du quotidien via l'application BlaBlaCar Daily.

OCTOBRE



Inauguration du centre de secours de l'île d'Arz suite à un programme de réhabilitation et d'extension de cet équipement.

NOVEMBRE



Début de l'expérimentation de la collecte des biodéchets sur la commune de Saint-Avé.

DÉCEMBRE



Soirée de lancement du nouveau dispositif Vannes Echos Jazz à l'Echonova.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE

Coopération :

fait de concourir à une œuvre commune.



Chiffres clés

- **30 000 €** versés pour la réhabilitation des **aires de camping-car du territoire**.
- **300 km d'itinéraires cyclables** mis en service dans le cadre de la Destination régionale Bretagne sud Golfe du Morbihan.
- Les **4 Info services** du territoire ont eu **17 821 contacts** avec les usagers sur l'année.
- **8 allers-retours** par jour entre Elven et Vannes proposés par la **nouvelle ligne Breizhgo 4** née d'une mutualisation Région/agglomération.
- **12 portages fonciers** de l'agglomération en cours pour le compte de **9 communes**.
Montant total : **2 391 180€**.
- En fonction des besoins, de la topographie, des saisons, l'agglomération échange de l'eau potable avec les territoires voisins.
1 035 000 m³ ont été **exportés** vers Eau du Morbihan et **2 792 000 m³** ont été **importés** depuis Eau du Morbihan et Eaux et Vilaine.
- **70 000€** versés aux associations engagées dans le réemploi à l'échelle du territoire.

► Ensemble vers l'Unesco

L'agglomération est partie prenante de la **candidature à l'inscription UNESCO des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan**. Elle a adopté, comme l'ensemble de ses partenaires, la charte d'engagement et le plan de gestion qui guideront la démarche dans la durée. RDV en 2024 pour l'inspection internationale et en 2025 pour la décision.

► Objectif commun pour les Stations vertes

Symboles d'authenticité, de nature et de savoir-faire, les 8 communes labellisées du territoire évoluent en **réseau animé par l'agglomération** et proposent aux publics des découvertes loin des sentiers battus comme les Escapades à vélo.

► Inventaire participatif du patrimoine

Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, l'agglomération coordonne l'opération **d'inventaire participatif du patrimoine sur l'ensemble des communes** du territoire. Elle s'appuie sur l'application GLAD, qui fait vivre le patrimoine breton.

► Nouveau soutien aux associations caritatives

L'agglomération, qui bénéficie depuis cette année d'une nouvelle recette issue de la gestion des métaux du crématorium, a décidé de la reverser en totalité (33 000 €) à sept **associations d'intérêt général**. L'opération sera renouvelée.

► Nouvelle dynamique de territoire autour de la jeunesse

Neuf temps de rencontres de territoire ont eu lieu entre l'agglomération, la CAF et les élus et professionnels de la petite enfance, enfance et jeunesse pour un **partage d'expériences**, de préoccupations et une recherche de pistes d'amélioration.

► Economie vertueuse, faire circuler les bonnes idées

Trois ateliers sous forme de bourse d'échange de ressources inter-entreprises ont été organisés par l'agglomération afin de permettre aux entreprises du territoire de **mutualiser et d'échanger des ressources** afin de **diminuer leurs déchets**.



A. Lamoureux

Cairns de Larcuste à Colpo

► Création de liens au service de l'emploi local

Le forum saisonnier annuel organisé par Rhuy's info services et les partenaires de l'emploi organisé par l'agglomération se veut comme un **facilitateur de lien** entre les entreprises et les candidats.

► Main dans la main avec l'université

L'agglomération a conventionné avec le **laboratoire Géo Océan de l'UBS** pour mettre en place une surveillance de **l'évolution du trait de côte** via des **suivis participatifs**.

► Production de logement social

Au titre de sa délégation d'aides à la pierre, l'agglomération a agréé 277 logements locatifs sociaux. Deux foyers de jeunes travailleurs situés sur les communes de Plescop et Sarzeau ont, notamment, l'objectif de répondre au besoin en logement des jeunes actifs sur le territoire.

► Groupements d'artisans pour soutenir la rénovation

En partenariat avec DOREMI, l'agglomération favorise la création de **groupements d'artisans** formés sur la rénovation globale.

► Rétrocession de l'Herminie à Sarzeau

Construite par Sarzeau, communautaire depuis 2011, la salle de spectacle de l'Herminie a été rétrocédée à la demande de la commune.

► Intégration de l'agglomération dans les Scènes du Golfe

Les « Scènes du Golfe » ont intégré l'agglomération dans sa constitution. Elle siège désormais dans la gouvernance aux cotés des villes de Vannes (Théâtre Anne de Bretagne) et d'Arradon (La Lucarne).



Pour observer la montée des eaux, des stations Coastsnap d'observation sont installées sur différentes plages du territoire.

► Desserte d'Elven, une coordination Région/agglomération réussie

La Région Bretagne et l'agglomération se sont engagées depuis 2016 à **coordonner leurs politiques de transports collectifs**.

Depuis septembre 2023, la **ligne mutualisée Breizhgo** n°4 Ploërmel/Vannes dessert le secteur d'Elven Lamboux.

► Lancement des travaux du Pôle Multimodal (PEM) de la Gare à Vannes

Les travaux au nord de la gare ont permis de réaménager la rue de Strasbourg et son débouché sur le boulevard Wilson.

Un **giratoire** a été créé, permettant la mise à double sens de la rue, la création **d'arrêts de bus**, de **pistes cyclables**, d'un **dépose-minute** en face de la passerelle et d'aménagements paysagers.

Ce projet multi partenarial (9 partenaires) permettra de rendre **les mobilités plus fonctionnelles** et les espaces plus agréables à vivre.

► Déploiement de voiries réservées aux transports collectifs

Les chantiers d'aménagement de voiries dédiées aux transports collectifs réalisés à Vannes ont pour objectif de redonner de la vitalité au réseau de transport, de lui assurer plus de régularité et de ponctualité sur les axes les plus congestionnés par le trafic automobile.

Le déploiement se poursuivra en 2024 au niveau du centre-ville.

► Trois « Petites villes de demain »

La convention « Opération revitalisation territoire » a été signée avec les communes de **Sarzeau, Grand-Champ et Elven**.

90 projets gravitent autour des 4 thématiques portées par ce programme d'actions : **mobilité, attractivité**, équipements/**services** à la population et **logement**.

► Coopération avec la profession agricole

Des instances d'échanges avec les ostréiculteurs pour avancer sur les problématiques liées à la qualité de l'eau ont été mises en place.

► Une matériauthèque pour repenser la construction

L'agglomération a soutenu l'ouverture de la **recyclerie de matériaux Mat Low** portée par l'association EC56.

► Engagement d'une dynamique de réemploi

Pour inciter les acteurs du territoire à jouer la carte du réemploi, l'agglomération a soutenu financièrement **Emmaüs, Economie circulaire 56, le dispositif Territoire économe en ressources** et installé des **cabines de gratuité** dans certains campings.

► **Changement climatique : un outil collaboratif**

L'agglomération participe au développement d'un outil collaboratif de **recensement des effets du changement climatique** sur la faune et la flore locales.

Ces données permettront de se rendre compte à l'échelle locale de l'évolution relative du climat et de **sensibiliser les habitants à ces changements**.

► **Mise en œuvre d'un schéma de lecture publique**

Le réseau des **médiathèques du Golfe** engage un **diagnostic de son action** pour redessiner une feuille de route avec les communes. L'objectif est de **moderniser le réseau** pour améliorer le service.

► **Mutualisation des services culture de Vannes et de l'agglomération**

Les deux collectivités vont partager une direction unique pour **mieux coordonner les dispositifs** et l'accès aux pratiques.

Cette nouvelle organisation permettra de développer des **complémentarités positives** au bénéfice des usagers du territoire.

► **Appui au financement des projets durables des communes**

L'agglomération qui propose un conseil aux communes pour le financement de leurs futurs projets, ira encore plus loin dans la recherche de **financements verts**.

► **Vers un développement touristique encore plus vertueux**

Le territoire adoptera sa **stratégie touristique**, à la croisée de territoires complémentaires et en pleine prise en compte des enjeux territoriaux. **Transitions, acceptabilité du tourisme, recherche d'équilibres** (dans l'espace, dans le temps), tourisme vertueux et de qualité en sont les principaux marqueurs.

► **Conseils en économie sociale et familiale**

En lien avec les communes, l'agglomération propose un accompagnement des familles. Au-delà de l'aide économique, la conseillère en économie sociale et familiale anime des ateliers thématiques : cuisine à bas coût, habitat éco malin, économies d'eau...

► **Elargissement de l'accès aux droits et à l'emploi**

L'agglomération poursuit son implication au côté de l'ensemble des acteurs de la **politique de la Ville**.

Pour ce nouveau contrat 2024/2030, elle soutiendra plus particulièrement l'accompagnement des publics fragilisés notamment par le développement **de l'accès aux droits** et la **levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi**.

► **Nouveau délégataire pour le réseau Kicéo**

Depuis janvier 2024, le réseau urbain Kicéo est exploité par une concession de service public attribuée à **TRANSDEV** (précédemment RATPDEV) qui assure l'information-voyageurs, la vente des titres et l'inscription des élèves. L'exploitation des lignes périurbaines et scolaires est opérée au moyen de marchés publics.

► **Pose de la passerelle du PEM**

Deux opérations majeures sont programmées au Pôle d'échanges multimodal : les travaux **d'aménagement des espaces publics** Sud et la création d'une **passerelle cyclo-piétonne** au-dessus du faisceau ferré.

► **Nouvelle compétence technique pour la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme**

Suite au désengagement de l'Etat dans l'instruction des **dossiers d'enseignes**, le service ADS mutualisé reprend cette mission pour toutes les communes qui en ont fait la demande.

► **Vers un nouveau plan de la demande de logement social**

L'agglomération élabore son deuxième **plan partenarial de gestion de la demande de logement social**.

Il est le fruit d'une concertation avec les partenaires locaux qui œuvrent dans le champ du logement social et l'accueil des demandeurs.

Ce plan (2025-2030) visera à **satisfaire le droit à l'information du demandeur, harmoniser l'information sur le territoire et responsabiliser le demandeur**.

Innovation :

introduction de nouvelles technologies, de nouveaux usages ou de nouvelles méthodes.



Chiffres clés

- **33 médiathèques** ont participé à Numérigolfe, les journées du numérique.
La réalité augmentée est la thématique choisie pour 2024.
- Les **11 opérations photovoltaïques** portées par la collectivité vont permettre la production de 3 GWh d'énergie renouvelable.
- Commercialisation des premières accessions abordables en bail réel solidaire (BRS) **40%** moins cher que les prix du marché.
- **6 personnes** ont été accompagnées dans leur projet innovant de création d'entreprise grâce à Incub'Activ et son partenariat avec la technopole Vipe.
- **2 nouveaux cours** labellisés « Sport santé » sont proposés par les Aquagolfe.
- **800 kg** de coquilles d'huîtres ont été collectés et valorisés par l'usine de Kervelerin lors de la Semaine du Golfe.
- Les déchèteries bénéficient de **4 bennes** à ordures équipées de caméra et reliées à un logiciel d'IA pour optimiser le tri des déchets et organiser la sensibilisation et la prévention sur le territoire.

► Gouvernance élargie et paritaire pour le programme Leader

Le programme européen d'aide aux projets de développement ruraux (1,7M€) a **revu son mode de gouvernance**.

Le comité de programmation comporte désormais 60 membres (30 titulaires et 30 suppléants) afin de représenter l'ensemble des partenaires privés participants à la stratégie locale.

La **parité hommes/femmes** est, en outre, devenue un critère d'attribution.

► Premières assises de la culture bretonne

L'initiative a rassemblé une centaine d'opérateurs et associations autour de l'importance du patrimoine culturel immatériel de Bretagne dans **l'identité collective** du territoire.

► Projet jazz à l'échelle du territoire

Un nouveau projet jazz a vu le jour sur le territoire. Vannes Echos Jazz, **du jazz pour tous, à toutes les saisons**, voilà l'ambition.

► Ostréapolis, un centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture

Innovant, avec son **béton coquillé** et ses tuiles chaulées, Ostréapolis est confié en délégation de service public à Golfe du Morbihan Vannes tourisme. L'ambition est de faire découvrir au public ce savoir-faire local marqueur d'identité.

► Mys'Terre du Golfe version 2.0

Le **jeu de piste**, à la découverte des pépites du territoire, a été **digitalisé** pour offrir une expérience encore plus immersive aux joueurs via leur smartphone.

► Valorisation des entreprises du territoire

Les Trophées de l'éco ont récompensé 3 entreprises du territoire pour leur esprit d'équipe (Bijouterie Régent, investie dans la transmission du savoir), durable (Noovola, transporteur décarboné), novateur (Sigmaphi, accélérateur de particules). Ils ont également décerné un prix d'excellence à la Marqueterie Onit.



Manon Pelhate, marqueteuse, lauréate des Trophées de l'éco, filière exception.

► Aboutissement des Info services

Réparties sur l'ensemble du territoire les 4 infos services (labellisées France services) destinées à **accueillir et accompagner** les habitants dans leurs nombreuses **démarches administratives** sont désormais implantées et opérationnelles.

France Renov, Carsat, France emploi domicile...

Une **trentaine de partenaires** interviennent régulièrement dans ces structures.

► Déploiement du photovoltaïque

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le **Plan Climat Air Energie Territorial** en matière de production d'énergie solaire, et de massifier les projets d'installation photovoltaïque sur le territoire, la collectivité porte une première grappe de projets et travaille ainsi à la **constitution d'un marché unique d'opérations pour l'installation de 11 centrales photovoltaïques**.

► Bail réel solidaire pour faciliter l'accession à la propriété

L'organisme de foncier solidaire de l'agglomération est le 1^{er} de Bretagne à obtenir des **prêts dérogatoires pour 108 logements BRS** (Bail réel solidaire). Via un système de démembrement du foncier et du bâti, ces opérations ont permis aux premiers ménages **d'accéder à la propriété à prix abordable** sur 3 opérations à Vannes et Sarzeau. 209 logements sont programmés pour 2024.

► Vers un accès plus transparent au logement social

L'agglomération est la seconde agglomération bretonne à développer un outil de cotation de la demande qui permet de favoriser **l'équité de traitement des demandes de logement social**, la **transparence** dans les parcours d'attribution tout en veillant à concilier **mixité sociale et droit au logement**.

► Poursuite des aménagements cyclables intercommunaux

L'aménagement de la piste cyclable **entre Vannes et Plescop** est en cours, il vise à sécuriser la pratique du vélo sur la section Kerluherne/Saint-Anne. Le giratoire, de Kerchopine a été réaménagé pour permettre une **priorité des cyclistes**. 2024 verra la pose de la **passerelle au-dessus de la RN165**. La première phase de la voie Vannes Ploeren sera également engagée.

► Vers un renouvellement urbain innovant

L'agglomération a attribué l'appel à projets « **Innove la ville** » à **Plescop** pour le développement d'une architecture qualitative faisant la part belle à **l'innovation** (forme du bâti) et aux espaces communs et intégrant les **enjeux énergétiques**.

► Carte unique pour les Aquagolfe

À l'automne, l'agglomération a lancé une nouvelle carte à points permettant de profiter des 5 Aquagolfe du territoire. D'autres techniques innovantes sont en cours de développement pour maîtriser la consommation énergétique des ouvrages.

► Système d'alerte dédié aux ostréiculteurs

Afin de prévenir la profession ostréicole **d'incidents sur le système d'assainissement** pouvant impacter la qualité de l'eau, un système **d'alerte SMS** a été mis en place par la direction eau. Un système bientôt généralisé sur tout le territoire.

► Eau : filtration pour préserver la ressource

Afin de **réduire les pertes** en eau des usines de production et **d'optimiser la consommation énergétique**, un **nouveau substrat de filtration** a été mis en place sur certaines usines de production d'eau potable (Liziec et Noyal).

D'autres techniques innovantes sont en cours de développement pour maîtriser la consommation énergétique des ouvrages.

► Norovirus, développement de la recherche

En collaboration avec le **Comité national de la conchyliculture** et des **laboratoires** de recherche, un projet de recherche (NOROTRACK) a été élaboré en vue d'améliorer la connaissance autour du norovirus.

► Nouvelles filières de valorisation des déchets

De nouvelles consignes de tri ont été mises en place afin de valoriser les **articles de jardinage, jouets, vélos, articles de sport et loisirs** ainsi que les menuiseries.

► Expérimentation biodéchets à l'échelle communale

Afin de développer le tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du territoire, une **expérimentation a été menée à Saint-Avé** pour tester des **solutions de collecte** selon les types d'habitat (collectifs, pavillonnaires, administrations, entreprises...).

► Innovation et santé au travail

Le service déchets a fait l'acquisition de 2 **exosquelettes** pour soulager les efforts qui pèsent sur la colonne vertébrale de l'équipe de collecte des cartons au sol et d'encombrants particulièrement exposée aux manutentions.



Près de 1/3 de nos ordures ménagères est constitué de biodéchets.

► Pistes cyclables réinventées

Une couche de forme en **matériaux recyclés** issues des **sédiments de dragage** de port sera mise en œuvre sur la future piste cyclable Ploeren-Arradon.

► Développement de l'éco-pâturage

L'entretien des bassins d'eaux pluviales de la **zone d'activités économiques du Prat** de Vannes sera désormais assuré par éco-pâturage.

► Médiation active vers l'emploi

La fédération des acteurs de la solidarité a retenu la candidature de l'agglomération pour intégrer le **dispositif SEVE Emploi**. Cette nouvelle méthode d'accompagnement des salariés en insertion socio-professionnelle, dite **médiation active**, prône l'idée que tout le monde est employable et qu'il faut **changer les organisations et non les hommes**.

► Vers une cyber-alliance

Avec sa stratégie « Cybersécurité et collectivités », l'agglomération prend part à la création d'une **cyber-alliance bretonne** ayant pour volonté collective d'**agir pour le développement d'une filière régionale majeure**. Le renouvellement des Instants cyber qui réunissent entreprises, institutionnels et établissements d'enseignement supérieur participe à cet ancrage.

► Kicéo, développement de la billettique interopérable

La carte **Korrigo** déployée en septembre 2024, permettra d'utiliser plusieurs services de transports bretons avec un seul et même support. En parallèle, l'« open paiement » donnera la possibilité de payer ses titres de transport par carte bancaire à bord des bus.

► Permis de construire en 3D

Afin d'accompagner la transformation numérique de l'urbanisme, l'agglomération s'est dotée d'un outil permettant de **visualiser en 3D les opérations d'aménagement ou de construction** conçus en BIM (building Information Modeling) par les architectes.

► Vers un droit de réservation de logements sociaux

L'agglomération qui se porte garante pour les emprunts des bailleurs sociaux pourrait, en contrepartie solliciter un **droit de réservation de logements sociaux en proposant certains candidats**. Une convention préciserait les modalités de cette nouvelle gestion des flux.

► Vers une digitalisation de l'achat des tickets de piscine

L'achat d'entrées « baignade » sera bientôt disponible sur internet pour les **4 Aquagolfe** en régie.

► Culture bretonne et grand bain

L'agglomération poursuit ses animations autour des pratiques festives de la Bretagne à la piscine. Après l'aqua fest-noz de Vanocéa en 2021, ce sera au tour d'Elven en 2024.

► Vers un accès réglementé des déchèteries

Une expérimentation est en cours à la déchetterie d'Arradon pour la mise en place d'un **contrôle par badge** à l'entrée.

Les objectifs sont de réserver l'accès aux résidents de l'agglomération et d'établir des statistiques sur la fréquentation et les horaires d'affluence de l'équipement.

► Opération d'amélioration des conditions d'habitabilité dans le centre-ville de Vannes

8 immeubles, représentant 43 logements, sont visés par une procédure **d'opération de restauration immobilière** dans le centre-ville de Vannes. En lien avec la ville, l'agglomération accompagnera les immeubles dans la mise en œuvre des travaux imposés par des **mesures coercitives**.

► Responsabilité du producteur élargie aux déchets issus de la construction

La législation qui impose aux fabricants de gérer les déchets générés par leur filière intègre désormais le domaine de la construction. Sur le territoire, la gestion des déchets par ces nouveaux éco-organismes permettra à l'agglomération de faire près de 600 000 € d'économies.

Résilience :

capacité d'un écosystème
ou d'un groupe à se rétablir
après une perturbation extérieure.



Chiffres clés

- **8 km** de cours d'eau côtiers ont été restaurés. **55 km** sont, en 2024, programmés sur les différents bassins versants : Loc'h, Sal, Bilaire, Vincin, Plessis.
- Près de **380 km** de côte seront étudiés pour réaliser la cartographie du recul du trait de côte.
- **112 logements sociaux** ont été réhabilités au titre de la rénovation énergétique. Le gain énergétique est de 51 %.
- Produire **801 logements** sur les communes déficitaires en logement social d'ici fin 2025. C'est l'objectif du contrat de mixité sociale unique.
- **650 000 €**, c'est le montant annuel supplémentaire impulsé pour améliorer l'offre de service du réseau Kicéo à compter de la rentrée 2024.
- **3 axes** forts guident l'aménagement des espaces publics de la future gare de Vannes : végétalisation, désimperméabilisation des sols et lutte contre les îlots de chaleur.
- **158 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)** ont été instruites dans les zones d'activité économique témoignant d'un certain dynamisme économique.
- **20 km** de tuyaux collecteurs d'eaux sont renouvelés chaque année.

► Restauration des bocages

Une stratégie bocagère a été adoptée, permettant pour les 3 prochaines années de **protéger le bocage**, améliorer sa gestion, **valoriser le bois** et poursuivre les travaux de plantation, qui permettent de **favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol**.

► Restauration des travaux milieux aquatiques

Les premiers travaux de restauration des cours d'eau ont démarré sur les bassins versants du Loc'h et du Sal, dans le cadre du contrat territorial des bassins versants porté par l'agglomération et Auray Quiberon Terre Atlantique.

2 km ont été réaménagés pour **diversifier les milieux**, permettre **l'expansion des eaux en période de pluie, améliorer la continuité écologique**. Un protocole a été élaboré pour permettre de limiter au minimum les impacts des travaux sur la biodiversité.

► Face à l'érosion du trait de côte, l'action

L'agglomération a approuvé une **stratégie locale de gestion du trait de côte**. Elle définit un programme d'actions visant à mieux connaître et faire connaître l'aléa érosion et à mieux **anticiper** ces effets notamment par **l'adaptation de l'aménagement des espaces littoraux et l'accompagnement des processus naturels**.

► Réponse rapide face aux tempêtes

L'automne a été marqué par une succession de tempêtes (Céline et Ciaran) ayant entraîné de multiples submersions et la destruction de la digue de Saint-Jacques (Sarzeau). L'agglomération a accompagné les communes dans la **préparation à la gestion de crise** et lors du passage des tempêtes et a effectué les **travaux d'urgence** nécessaires au maintien de la **protection des personnes et des biens** en arrière de l'ouvrage.

► Rénovation énergétique, une affaire de pros

Dans le cadre de **l'Opération rénovée**, la direction habitat organise de **nouveaux ateliers collectifs** à destination des propriétaires ayant un projet de rénovation énergétique pour les aider à bien suivre leur chantier.

► Contrat de mixité sociale

L'agglomération, l'Etat et les 13 communes déficitaires en logement social de l'agglomération ont signé en décembre un contrat de mixité sociale unique fixant les **objectifs de rattrapage de production de logements locatifs sociaux** pour la période 2023-2025 et pris des engagements favorisant l'atteinte de ces objectifs.

► Objectif ZAN sur les ZAE

Une étude a été lancée pour définir les conditions de mise en œuvre d'un schéma partenarial d'intervention au sein des ZAE. Ce travail se fera avec plusieurs déclinaisons : réglementaire, opérationnelle, organisationnelle et financière.

► Optimisation de la collecte de cartons

200 conventions ont été signées avec les commerçants du centre-ville de Vannes pour améliorer **les conditions de collecte** des cartons et **pérenniser le financement** de cette activité.

► Plastiques : la valorisation gagne du terrain

La construction d'une usine de **traitement du plastique**, Heuliad, est en cours sur le parc d'activités du Gohélis à Elven.

► Développement de l'économie circulaire

Conformément au plan d'actions du contrat d'objectif territorial (Ademe), les actions pour **favoriser l'économie circulaire** (prévention et gestion des déchets, économie de ressources...) au sein des entreprises locales vont se multiplier.

► Vers un artisanat 0 gaspi

L'agglomération accompagne avec la CMA 8 **artisans de bouche** du territoire dans la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

► Avenir de l'étang de la forêt

L'étang connaît un déclin progressif de sa qualité et de ses usages. Une dégradation de la qualité de l'eau et la présence de plantes invasives ont ainsi rendu impossible la poursuite de certaines activités.

Des études démarrées en 2023 couplées à des journées de concertation avec la population permettront de réaménager le site et de restaurer la continuité écologique du Loch' tout en développant son activité.

► Régulation des meublés de tourisme

L'agglomération réalisera, progressivement à partir du 1^{er} mai 2024, pour le compte de 6 communes (Arradon - Vannes - Séné - Larmor Baden - Sarzeau et Saint-Gildas de Rhuys), l'instruction et le contrôle des autorisations de changement d'usage ainsi que le suivi et le contrôle des attributions des numéros d'enregistrement de meublés.

L'objectif est de modérer le secteur en vue de **favoriser l'offre de logement à l'année**.

► Mise en place d'une feuille de route pour la biodiversité

Dans un contexte de réchauffement climatique, la résilience du territoire passe par des écosystèmes en bon état. L'agglomération se dotera en 2024 d'une feuille de route permettant de définir les **orientations du territoire** pour **protéger, restaurer et développer la biodiversité**, au travers du SCOT-AEC.

Elle détaillera également les actions à mener sur l'ensemble du patrimoine communautaire (espaces boisés, zones agricoles, zones d'activités, bâtiments, équipements techniques...).

► Cartographie sur l'érosion

Les communes de Arzon et Sarzeau sont listées au décret érosion. À ce titre, elles doivent réaliser la **cartographie du recul du trait de côte** à horizon 30 et 100 ans.

Pour et travailler à l'échelle plus pertinente des bassins hydro sédimentaires, l'agglomération porte la réalisation des cartes d'exposition au recul du trait de côte à horizon 30 et 100 ans pour l'ensemble des 17 communes littorales de son territoire.

► Kicéo se réinvente

Les attentes de la population pour le bus s'avèrent de plus en plus importantes, raison pour laquelle **l'offre de service sera renforcée** à compter de la rentrée de septembre 2024.

► Extension et réaménagement des deux centres d'exploitation des déchets

Sécurisation, service prévention, gestion des biodéchets, nouveau schéma de collecte...

Les centres d'exploitations des déchets de Theix-Noyal et Sarzeau sont en cours de modifications pour **s'adapter aux mutations du secteur**.

► Production d'eau moins énergivore

Une étude concernant la mise en place de panneaux photovoltaïque sur les installations de production d'eau potable et de traitement des eaux usées est en cours.

Sensibilisation :

action de rendre quelqu'un ou un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas forcément d'intérêt .



Chiffres clés

- **4 clubs climats** ont été proposés aux élus et techniciens des communes autour des thématiques : autoconsommation collective, visite d'une boucle énergétique, adaptation au changement climatique, zones d'accélération énergies renouvelables.
- **72 participants** ont assisté aux ateliers « Bien concevoir la vie en copropriété » organisés par l'agglomération, l'Adil du Morbihan et Urbanis.
- **1 284 868 km** : c'est la distance totale parcourue par les covoitureurs via l'application Blablacar Daily entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 avril 2024.
- **10 clubs sportifs** volontaires du territoire ont participé aux « Clubs inclusifs » organisés par l'agglomération, le comité paralympique et sportif français. L'objectif est de lever les freins et développer l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **8500 particuliers ou professionnels et associations** ont été sensibilisés au tri des déchets via le porte à porte, des animations en déchèterie, la distribution de composteurs ou des sessions d'information.

► Accessibilité au cœur des préoccupations

La journée réseau des médiathèques a développé le thème de l'accessibilité.

L'objectif est de rendre les **médiathèques plus inclusives**, mieux adaptées aux handicaps.

La première réunion de la cellule de conseil en accessibilité a eu lieu, composée d'élus et de représentants d'associations de personnes en situation de handicap. Sollicitée à l'occasion de la définition de tout projet de service ou d'équipement communautaire, elle s'assure de la **prise en compte de l'accessibilité dans les usages**.

► Journée ressources pour les professionnels de l'enfance

Sur proposition de l'agglomération, les acteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse ont assisté à deux journées ressources **sur le handicap, le soutien à la parentalité et l'accueil du jeune enfant**, pour un partage des connaissances et une montée en compétence professionnelle.

Un **état des lieux** a été mené en parallèle sur **l'accompagnement à la parentalité**.

► Evénement pour le climat

Samedi 14 octobre, l'agglomération a organisé l'évènement « Agissons pour le climat » sur le port de Vannes. Des centaines de visiteurs ont déambulé dans le village pour découvrir les **initiatives de 25 partenaires institutionnels et associatifs**, répartis sur 6 thématiques relatives à la transition écologique.

► L'environnement expliqué aux plus jeunes

À travers différents **ateliers de sensibilisation à l'environnement** : tri et recyclage, jardinage, consommation responsable, gaspillage alimentaire.

Cycle de l'eau, biodiversité, visite de carrière durable et organisation d'une kermesse durable sont au programme de la rentrée prochaine.



L'animatrice de l'agglomération est intervenue auprès de 2000 élèves du territoire tous niveaux confondus

► Climat au cœur de l'action scolaire

L'agglomération et Clim'Actions ont invité les jeunes générations à s'exprimer sur le climat lors du **concours d'éloquence**.

Après un accompagnement des jeunes gens dans l'écriture et la diction, la finale a été organisée à l'Echonova.

Pour les plus jeunes, dans le cadre du dispositif Déclit Tribu (diffusion de spectacles et actions culturelles en médiathèques) une série d'initiatives et de **spectacles sur la question du réchauffement climatique a été organisée**.

► Label Pays d'art et d'histoire

L'intercommunalité a obtenu l'extension du label, jusque-là animé par la ville de Vannes. Cette reconnaissance lui permet désormais de **mettre en récit le territoire** dans sa pluralité, en proposant à l'habitant des **découvertes patrimoniales multiples**, depuis la porte d'entrée que constitue l'hôtel de Limur.

► Plantations participatives à l'agglomération

En partenariat avec Clim'Actions, l'agglomération a invité ses agents à **planter des arbres et arbustes** autour du siège de l'agglomération.

Une façon de **sensibiliser au rôle primordial de l'arbre dans nos villes**.

► Soutien à l'entrepreneuriat

En lien avec la mission locale, le Bus de l'entrepreneuriat et la BGE, l'agglomération a porté une action de **sensibilisation à la création d'entreprises pour les jeunes** avec escape game, témoignages de chefs d'entreprise, présentation des étapes à la création au sein du Loch info services. Une convention avec la Chambre des métiers et de l'artisanat a également invité les porteurs de projets à se renseigner sur la création d'entreprise artisanale.

► Défense des métiers autour de l'ostréiculture

L'agglomération avec la mission locale du Pays de Vannes, le Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud, La Mer est à vous et France Travail ont organisé des **visites d'entreprises ostréicoles** sur la commune du Tour du Parc afin de **présenter les métiers** et les opportunités d'emploi de cette branche aux jeunes et demandeurs d'emploi.

► Opération renouvelée : des permanences régulières

A travers les quatre infos services, l'Opération renouvelée se rapproche des usagers pour les sensibiliser.



Une plantation participative d'arbres a eu lieu autour du siège de l'agglomération.

► Evolution des dispositifs d'éducation culturelle et artistique

« Ma Bretagne à l'école » a été repensé avec le Bagad de Vannes, Kenleur, Sonérion et le Ti ar Vro pour étoffer la **sensibilisation des plus jeunes à la matière de Bretagne**.

► Nouveau dispositif en faveur du covoiturage du quotidien

Afin d'inciter les automobilistes à partager leurs trajets, l'agglomération a décidé d'apporter un **soutien financier aux covoitureurs** via l'application BlaBlaCar Daily. Une expérimentation, qui, forte de son succès, sera reconduite jusqu'en décembre 2025.

► Clubs autour de l'urbanisation

Deux clubs à destination des référents « urba » des communes ont été organisés par l'agglomération pour un partage d'informations règlementaires.

► Outil pour lutter contre l'artificialisation des sols

En lien avec l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols de la loi climat et résilience, un outil de **veille foncière** a été mis à disposition des communes par l'agglomération.

L'outil Mode Occupation des Sols, développé par la Région, a été présenté aux communes via des actions de **sensibilisation aux enjeux de la sobriété foncière**.

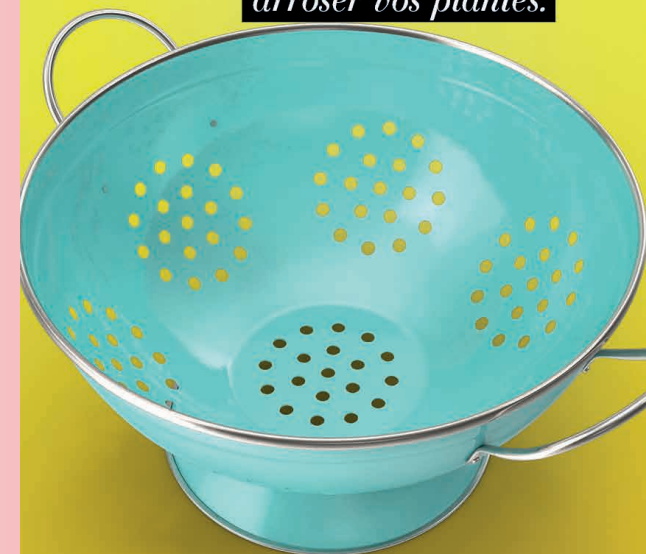
► Campagne de communication sur les éco-gestes

Pour sensibiliser les habitants sur la **préservation de l'eau potable**, une importante campagne d'affichage en lien avec la Région Bretagne a présenté différents **éco-gestes**. Opération renouvelée en 2024.

Ceci est un
**ÉCONOMISEUR
D'EAU**

LA PASSOIRE

*Permet de récupérer
l'eau de cuisson pour
arroser vos plantes.*



L'eau est précieuse.

Adoptons les bons gestes pour l'économiser.

► Pour un numérique plus responsable

L'agglomération s'engage vers une sensibilisation accrue des entreprises au numérique responsable.

► Rénovation, l'expertise s'exporte

L'expertise de l'équipe de l'Opération renouvelée est sollicitée pour **informer et conseiller les agents** de la DDTM et les agents de la Région Bretagne sur la **rénovation énergétique de l'habitat**.

► Lettre d'info spéciale « urba »

Une lettre d'information est en cours de développement par le service d'autorisation d'urbanisme, elle sera destinée à tous les référents « urba » des communes.

► Terre de Jeux

Dans le cadre du Label Terre de Jeux, l'agglomération proposera différentes animations et actions pour **promouvoir les Jeux olympiques** et plus largement la **pratique du sport** sur le territoire.

► Economies d'eau, une sensibilisation à domicile

En lien avec les CCAS des communes, l'agglomération proposera l'intervention d'un professionnel directement chez l'utilisateur afin d'intervenir sur les fuites et de sensibiliser sur les usages économes en eau.

Transition :

ensemble des changements imprimés au modèle économique et social dans le but de répondre aux exigences du développement durable et de réduire l'empreinte écologique.



Chiffres clés

- La navette maritime des Petits passeurs a le vent en poupe, la saison 2023 voit le nombre de voyages augmenter de **19%** par rapport à l'année précédente.
- Les ateliers d'économie circulaire ont mobilisé **61 structures**. **447 ressources** ont été identifiées et **73 synergies** amorcées.
- **130 exploitations agricoles** se sont engagées dans des mesures agro-environnementales et climatiques.
- Sur **1 000 T** de matériaux identifiés sur le chantier du campus Data Sciences, **70** ont été réemployées in situ et **750 T** ont été recyclées.
- **4** : c'est le nombre de bus électriques que l'agglomération s'est engagée à acheter chaque année jusqu'en 2031. Elle en compte déjà 17.
- **465 vélos** ont été loués aux habitants par l'agglomération.
- **20 346 actes d'autorisation d'urbanisme** ont été traités dont 2/3 de façon numérique en 2023.
- **Plus de 2500 composteurs collectifs** individuels et **16 kits** de compostages collectifs ont été distribués.

► Révision du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Climat Air Energie

En mars 2023, l'agglomération a mis en révision ses principaux documents de planification et de programmation afin de se saisir des enjeux liés aux transitions, à l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité.

Cette démarche vise à **répondre aux objectifs de la Loi Climat et Résilience** et en particulier aux objectifs de Zéro artificialisation Nette (ZAN) et Zéro Emission Nette (ZEN). Un travail sur l'optimisation foncière, la densification et l'extension des ZAE est à ce titre en cours. Dans ce cadre, l'agglomération élabore un nouveau plan local de l'habitat (PLH) pour prendre en compte les transitions environnementales et sociologiques du territoire (rénovation énergétique, vieillissement, habitant innovant).

► Transition alimentaire

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, l'agglomération bénéficie d'une subvention au titre du Plan de Relance afin de réaliser un **diagnostic de territoire**. L'objectif est de décliner une stratégie permettant d'engager le territoire dans la transition alimentaire par le **développement de filières locales, l'adaptation des activités primaires au changement climatique**. Plan d'actions prévu pour 2024.

► Pleine mutation de l'Echonova

Le nouveau projet d'équipement culturel communautaire intègre la **sobriété énergétique** dans ses pratiques (baisse de l'activité en période les plus énergivores). Un projet photovoltaïque est engagé pour 2024.

► Vers un achat public responsable

Après une première journée de **sensibilisation à l'économie sociale et solidaire et aux achats publics socialement responsables**, l'agglomération a invité les acteurs de la commande publique de son territoire à appréhender **les outils de mise en œuvre et les entreprises de l'ESS**.

► Soutien à l'économie verte

Notre territoire avec celui de Questembert Communauté et d'Arc Sud Bretagne a obtenu la labellisation « Territoire d'Industrie » marquant une reconnaissance et un soutien significatif de l'Etat pour accompagner les **projets industriels « décarbonés »** sur le territoire. Le recrutement d'un chef de projet interviendra en 2024 pour mettre en œuvre cette dynamique.



L'agglomération est engagée dans un projet de transition alimentaire.

► Réemploi, un chantier exemplaire

Dans le cadre de la réhabilitation du Campus Datascience et Cybersécurité, l'agglomération s'est engagée à en faire un **chantier pilote sur le réemploi** : vente d'occasion de mobiliers auprès des particuliers, professionnels et communes de l'agglomération, dépose soignée d'une dizaine de matériaux de second œuvre pour le réemployer soit sur site soit auprès d'acteurs externes.

► Programme agro-environnemental et climatique

En lien avec AQTA et le Parc Naturel Régional, l'agglomération soutient financièrement les **agriculteurs** dans l'adoption de **pratiques vertueuses sur le plan environnemental**.

► Territoire engagé

L'agglomération s'est engagée dans le programme territoire engagé transition écologique proposé par l'ADEME, permettant de piloter dans une démarche **d'amélioration continue ses différentes politiques publiques pour la transition écologique**, via un référentiel national.

► Production de chaleur

L'agglomération a accompagné au travers du Fonds chaleur territorialisé, 4 études bois et 2 études géothermie, 1 étude solaire thermique et 2 installations bois.

Un outil de **portage des projets de production de chaleur** a été structuré : la SPL Golfe Energies Renouvelables rassemble 18 communes du territoire, l'agglomération et la Région Bretagne. Cette SPL devra permettre de massifier les projets bois énergie sur GMVA.

► Adaptation du parc immobilier au changement climatique

Cette année, dans le cadre de l'Opération renouvelée, 649 ménages ont reçu un conseil personnalisé concernant leurs travaux d'économie d'énergie et 173 demandes de subventions ont été déposées pour un montant global de travaux de 4,9 M€.

► Maintien à domicile, l'Opération renouvelée mobilisée

150 diagnostics d'ergothérapie ont été réalisés cette année et 70 demandes de subvention au titre du vieillissement et 23 au titre du handicap ont été faites à l'agglomération.



Le chantier Datascience et Cybersécurité : un chantier pilote sur le réemploi.

► Adaptation aux enjeux démographiques

L'agglomération soutient financièrement (7800 € par logement) les opérations d'habitat inclusif à vocation sociale et à destination des personnes âgées autonomes en centralité.

► L'aéroport Vannes Golfe du Morbihan s'adapte

Charte, partenariat avec Aerobiodiversité... la plateforme aéroportuaire se questionne pour **s'adapter aux besoins des usagers professionnels et de loisirs tout en préservant la biodiversité.**

► Nouveau service de location de vélos

Dans le cadre de sa politique cyclable, l'agglomération a mis en place un service **de location de vélos en moyenne et longue durée** destiné aux habitants des communes du territoire.

Ce nouveau dispositif vise à développer les **mobilités alternatives** à la voiture et de faire du vélo un moyen de **déplacement accessible** à tous. Face au fort engouement pour ce service, le nombre de vélos n'a cessé de s'étoffer pour répondre à la demande des usagers.

► Déploiement du dispositif « Savoir rouler à vélo »

Lancement du dispositif auprès des écoles, avec la participation du team Crêpe de Brocéliande-Bodemer auto et des éducateurs de la ville de Vannes.

► L'eau usée pour arroser le Golf de Baden

En collaboration avec le délégataire du golf, et après autorisation préfectorale, l'équipement a pu être arrosé avec de l'eau usée traitée.

► Sobriété énergétique à la piscine

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, des travaux de **calorifugeage** (isolation de la tuyauterie) ont eu lieu dans les 2 Aquagolfe à Vannes. Les ombrières photovoltaïques de la piscine d'Elven ont été mises en exploitation et la température de l'eau a été diminuée d'un degré. L'ensemble des mesures a permis de baisser la consommation de gaz de 18% et d'électricité de 6%. Un projet de rénovation du bâtiment de Grand-Champ est en cours.



Le dispositif « savoir rouler à vélo » propose 10 heures d'atelier à des classes de CE2.

► Lutte contre les inondations, vers une gestion à la parcelle des eaux de pluie

L'agglomération augmente sa **surveillance des instructions d'urbanisme** pour s'assurer que les logements neufs soient en mesure de **gérer les eaux pluviales à la parcelle** afin de ne pas saturer le réseau public.

► Incitation au broyage des déchets végétaux à domicile

Pour démocratiser ce type de valorisation, l'agglomération a financé 110 **interventions de broyage des végétaux** chez des particuliers.

► Généralisation du tri des papiers et emballages

Pour permettre l'extension des consignes de tri à l'échelle du territoire, un important dispositif de communication et d'équipements, en bac notamment, été mis en place.

Tous les emballages et tous les papiers se trient !

Ma barquette va :

- faire le tour du monde
- dans le **bac jaune**



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

REPUBLICAINE FRANÇAISE
MAIRIE DE VANNES
CITEO
sy:em

Tous les emballages et tous les papiers se trient !

Mon tube va :

- passer à la radio
- dans le **bac jaune**



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

REPUBLICAINE FRANÇAISE
MAIRIE DE VANNES
CITEO
sy:em

Tous les emballages et tous les papiers se trient !

Mon film va :

- au festival de Cannes
- dans le **bac jaune**



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

REPUBLICAINE FRANÇAISE
MAIRIE DE VANNES
CITEO
sy:em

Tous les emballages et tous les papiers se trient !

Mon pot va :

- au Grand Prix de F1
- dans le **bac jaune**



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

REPUBLICAINE FRANÇAISE
MAIRIE DE VANNES
CITEO
sy:em

► Utilisation des matériaux biosourcés pour réisoler

Une réhabilitation énergétique est en cours au centre de secours principal de Vannes, **l'isolation extérieure** du bâtiment, à l'aide d'un matériau bio-sourcé (la paille) assurera une bien meilleure performance thermique tout comme à l'Aquagolfe Grand-Champ. Ces bâtiments se verront, par ailleurs équipés de **chaufferies** au bois.

► Vers des zones d'activités plus sobres

Un plan pluriannuel vise à poser des **lampes leds** sur l'ensemble des **51 zones d'activités du territoire** pour un éclairage public plus économique en énergie.

► Poursuite des ateliers « Bien concevoir la vie en copropriété »

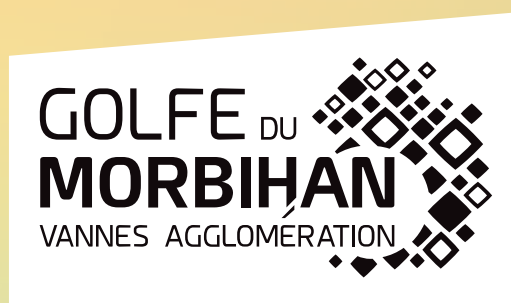
Les ateliers continuent avec **6 dates prévues** en 2024 dont un dédié aux financements de la rénovation énergétique en copropriété.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 056-215600677-20241017-2024CM17OCT03-DE



[golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

